

ANTOINE DONDAINE O.P., *Le "Miracle de la Vierge" du Montgenèvre*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), 41, (1971), pp. 115-155.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato della Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](#) - *History, Religion and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](#) portal - *History, Religion, and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.



Nota copyright

Tutto il materiale contenuto nel sito [HeyJoe](#), compreso il presente PDF, è rilasciato sotto licenza [Creative Commons](#) [Attribuzione-Non commerciale-Non opere derivate 4.0 Internazionale](#). Pertanto è possibile liberamente scaricare, stampare, fotocopiare e distribuire questo articolo e gli altri presenti nel sito, purché si attribuisca in maniera corretta la paternità dell'opera, non la si utilizzi per fini commerciali e non la si trasformi o modifichi.

Copyright notice

All materials on the [HeyJoe](#) website, including the present PDF file, are made available under a [Creative Commons](#) [Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](#). You are free to download, print, copy, and share this file and any other on this website, as long as you give appropriate credit. You may not use this material for commercial purposes. If you remix, transform, or build upon the material, you may not distribute the modified material.



LE « MIRACLE DE LA VIERGE » DU MONTGENÈVRE

PAR
ANTOINE DONDAINE

La critique historique est en hagiographie un art difficile et délicat. La relation des faits qui relèvent de son domaine fut si souvent déformée par l'apport du folklore populaire qu'elle ne peut être atteinte dans sa pureté originelle et sans engendrer un risque d'erreur. Il s'en suit que la limite exacte entre le vrai et le merveilleux échappe presque toujours à une investigation de caractère scientifique. La condition est si défavorable qu'elle incline l'historien à écarter a priori comme légendaires tous les récits dont le contenu est trop peu vraisemblable. Céder à cette tentation est une faute; la vérité historique peut en être lésée aussi bien que par la fable ou la légende. Une vraie critique ne nie rien sans examen; elle se doit d'entendre tous les témoignages avant de se prononcer. Nous voudrions illustrer cette observation par l'étude d'un cas concret: le miracle de la Vierge du Montgenèvre, écarté de l'histoire par d'éminents hagiographes.

À la fin du xvi^e siècle (1599), dans son Histoire de la Province dominicaine d'Aragon, François Diago, lui-même frère prêcheur, rapporte un fait extraordinaire dont il attribue le récit à saint Raymond de Penafort: la Vierge aurait restitué les yeux et les mains à un jeune garçon qui venait d'être mutilé par des brigands; l'auteur de la narration dit avoir constaté le miracle et en atteste solennellement l'authenticité. Le fait rapporté est si inouï, si peu vraisemblable, et la source alléguée par Diago se présente si mal que les critiques modernes ont écarté l'un et l'autre sans s'y arrêter; à leurs yeux, il s'agit manifestement d'un faux. Or, au plan de l'histoire, la condamnation sans instruction préalable était une erreur; à l'origine du récit attribué à saint Raymond exista un fait garanti par plusieurs témoignages contemporains, indépendants

les uns des autres et émis par des déposants dignes de foi: Guillaume de Savoie, cardinal de Sabine, Tello, évêque de Palencia et saint Raymond.

1. LE RÉCIT ATTRIBUÉ À SAINT RAYMOND

Cette pièce est incontestablement la plus importante du dossier. Elle n'a été connue jusqu'à maintenant que par la version castillane de Diago; la recension latine commune est une rétroversion dont le dominicain Thomas Malvenda se dit l'auteur¹. Le doute levé sur l'origine du texte de Diago vient du fait que celui-ci déclare tirer la déposition de saint Raymond du « Vitae fratrum » de Gérard de Frachet. Or cet ouvrage est antérieur à la date portée par le récit, et, de fait, aucune des éditions et des manuscrits connus des « Vies des frères » ne le comporte. Mais avant d'aborder ce problème d'histoire littéraire, lisons la relation².

« Un grand miracle de la bienheureuse Vierge.

Frère Raymond de Pennafort, le moindre dans l'Ordre des frères prêcheurs: à la prière de nos frères, à la louange de la très glorieuse vierge Marie, mère de Notre Seigneur Jésus Christ notre sauveur et rédempteur, ce 18 Août 1271. Je déclare et reconnais que jadis, au temps où j'étais encore dans le monde, il y a soixante ans ou même davantage, tandis que j'allais aux écoles de Bologne avec maître Pierre Ruber clerc de l'église de Barcelone — lequel par la suite entra dans notre Ordre et y finit honorablement sa vie —, comme nous recevions l'hospitalité à Embrun ou à Briançon, au pied du Montgenèvre, parvint jusqu'à nous la rumeur inouïe d'un grand miracle que la bienheureuse

¹ F. Diago, *Historia de la Provincia de Aragon de la Orden de Predicadores*, Barcelona 1599, fol. 112^{rb-vb}. — Editions consultées pour suivre la tradition commune de la rétroversion latine: Ambr. Bzovius, *Annalium ecclesiasticorum t. XIII*, Coloniae Agrippinae 1616, col. 170-171; Th. Malvenda, *Annales sacri Ord. Praed.*, Neapoli 1627, 402 (cf. infra n. 19); J. Tamayo Salazar, *Martyrologium hispanicum seu Anamnesis, sive Commemoratio omnium sanct. Hispaniae*, Lugduni 1651, I 91-92; Summa Raymundi, ed. Laget Veronae 1744, Praefatio, LVII a-b; F. Balme, C. Paban et J. Collomb, *Raymundiana (MOPH IV²-revera VI³)*, Romae 1901, 3-5. L'édition J. Ruis Serra, *San Raimundo de Penyafort Diplomatario*, Barcelona 1954, 5-6, ne fait que reprendre le texte des *Raymundiana*.

² La version que nous proposons suit la recension latine originale dont on trouvera le texte ci-après pp. 132-133.

Vierge et son fils béni venait d'opérer dans ce même diocèse³, au lieu communément appelé Sainte Marie Dalbèze. Animés du désir d'être bien informés d'un tel événement, nous nous rendîmes à la maison, toute proche de celle où nous étions descendus, dans laquelle demeurait l'homme favorisé du miracle et cause d'une si grande exaltation. A notre arrivée, lui et ceux qui l'entouraient nous racontèrent ce qui était arrivé. Quelques jours plus tôt, le jeune homme avait voulu entreprendre par dévotion un pèlerinage au sanctuaire de la Vierge. Sa mère, craignant un danger du fait d'ennemis forts et redoutables tenant les lieux qu'il devait traverser, et ne pouvant le détourner de son projet, tout en larmes, était tombée à genoux et avait recommandé son fils, son unique soutien, à la Vierge, la suppliant de le lui rendre sain et sauf. Le jeune homme partit et tomba dans les mains de ses ennemis. Ceux-ci lui arrachèrent les yeux jusqu'à la racine avec une lame aigüe, comme on pouvait le constater d'après les cicatrices, et lui amputèrent les deux mains. Malgré ses blessures, le garçon atteignit tant bien que mal le terme de son pèlerinage. Sa mère apprenant ce qui venait d'arriver, accourut en toute hâte au lieu saint où elle trouva son fils aveugle et atrocement mutilé. Le voyant en cet état, elle tomba à genoux devant l'autel de la Vierge et, avec larmes et grands cris, toute la nuit, elle réclama son fils. ' Ô bienheureuse vierge Marie, disait-elle, mère de Notre Seigneur Jésus Christ, rendez-moi mon fils vivant et sain comme je vous l'ai confié! '. Comme elle répétait inlassablement sa prière, son enfant récupéra miraculeusement de nouveaux yeux et la vue par les mérites de la glorieuse Vierge et la puissance de son fils béni; des mains commencèrent à lui pousser. Après avoir entendu ce récit confirmé par la voix publique, mon compagnon et moi nous avons examiné avec grande attention les yeux du jeune homme restitués par la Vierge. Ils étaient petits, comme ceux d'un épervier ou d'un faucon, mais le miraculé voyait avec eux comme auparavant. Et l'on croyait communément que la Providence voulait obtenir par là qu'un si grand bienfait ne tombe pas dans l'oubli, qu'il demeure comme récent à la vue de tous ceux qui examineraient de tels yeux. Nous avons également observé les mains; elles grandissaient peu à peu à partir du poignet, lieu où avait été faite l'amputation et où demeuraient très apparents les vestiges des coupûres, comme des cicatrices devant rendre le miracle évident. Quand nous les avons examinées, à peu de jours de la mutilation, ces mains avaient poussé jusqu'au bout des doigts, là où naissent les ongles. Bien que tendres, elles

³ A savoir d'Embrun, maintenant diocèse de Gap.

étaient saines et vigoureuses. On ignorait à ce moment si ce qui manquait encore à leur extrémité repousserait jusqu'au bout; toutefois, parce que les œuvres divines ne connaissent pas d'imperfection, on croyait avec confiance qu'il en serait bien ainsi: à moins que par ce minime défaut Dieu n'ait voulu manifester davantage le miracle, comme il a été dit plus haut pour les yeux »⁴.

L'authenticité de ce récit est mise en doute par plusieurs auteurs de notre siècle. Évoquons simplement deux des plus catégoriques. F. Valls Taberner écrivait à propos de deux pièces insérées dans les *Raymundiana*⁵: « Jo tinc el convenciment que almenys els documents II i LXI no són, ni poc ni molt, autèntics; examinats criticament em semblen absolutament inadmissibles com a documents històrics »⁶. La pièce II alléguée est la relation attribuée à saint Raymond⁷. — Le bollandiste Baudoin De Gaiffier rendant compte des travaux de Valls Taberner n'est pas moins absolu. Parlant du récit en cause, il écrivait: « Le texte a été publié, sans la moindre réserve, par le P. Balme, ... Il n'est pas douteux que ce soit un faux. Diago est le premier à le signaler... Il l'a copié dit-il, ' en el libro de las vidas de los frayles, della que se compuso en tiempo del general fray Umberto '. Il fait probablement allusion au *Liber de Vitis fratrum* de Gérard de Frachet, mais on chercherait en vain dans ce recueil l'épisode raconté par Diago. Celui-ci a-t-il eu à sa disposition un manuscrit interpolé? Nous ne saurions le dire. La relation attribuée à S. Raymond n'est qu'un *exemplum* de la Vierge démarqué (cf. Alfonso el Sabio, Cantigas de S. Maria, n. 146) »⁸.

⁴ La finale du texte latin commun est une addition qui semble due à Tamayo: cf. infra, texte afférent à la note 20.

⁵ *Raymundiana*: cf. n. 1.

⁶ F. Valls Taberner, *El Diplomatarium de sant Ramon de Penyafort*, *Analecta Sacra Tarraconensia* V (1929) 250

⁷ *Raymundiana*, l. c. 3-5.

⁸ B. De Gaiffier, *Bulletin des publications hagiographiques*, *Analecta Bollandiana* 55 (1937) 412. — L'assimilation du récit dit de saint Raymond à un simple « *exemplum* de la Vierge démarqué » étonne de son auteur: celui-ci ne pouvait ignorer, par exemple, que les éditeurs des « *Cantigas de Santa Maria* » n'avaient pu proposer aucune source au cantique 146; le récit chanté par le roi poète n'appartient d'aucune manière à la littérature commune des Miracles de la Vierge, littérature si florissante au moyen âge. Cf. *Cantigas de Santa Maria* de Don Alfonso el Sabio, édition de la Real Academia Española t. I, Madrid 1889, *Extractos de las Cantigas...*, p. CXI.

Document 'ni peu ni beaucoup authentique', dit le premier; 'il n'est pas douteux que ce soit un faux', ajoute le second: voilà qui est net. Et pourtant, imagine-t-on un faussaire osant dater son récit de quelque soixante ans après l'événement extraordinaire qu'il prétend rapporter?

S'il est bien vrai que Diago, à la veille du xvii^e siècle, est le premier à faire connaître cette relation, il est vrai également qu'il en a trouvé le texte latin dans un manuscrit du « *Vitae fratrum* ». Car le codex en question existe encore; il est conservé depuis trois quarts de siècle aux Archives généralices de l'Ordre dominicain, à Sainte Sabine, sous la référence XIV.23 (olim X.3001). Le bollandiste F. Van Ortroï en a donné une description dans les prolégomènes de l'édition de la « *Vie ... du B. Dalmace Moner O.P.* »⁹; plus anciennement le dominicain Pie Mothon en avait fait connaître l'existence et l'origine, après la publication de l'« *Ancienne Vie de saint Raymond de Pennafort* » dans la première livraison des *Raymundiana*¹⁰. Avant d'entrer dans son dépôt actuel, le volume était depuis le xiv^e s. la propriété du couvent dominicain de Girone¹¹. A la suppression des couvents en Espagne (1834), les religieux l'avaient emporté avec eux; il fut offert au maître général de l'Ordre, le P. Larocca, à l'occasion de son jubilé sacerdotal en 1887¹².

Il ressortirait d'une ancienne inscription latine, au verso de son feuillet 161, que le volume aurait été assemblé — au moins ses folios 45-182 — en 1364, exception faite de deux feuillets en papier léger au début et de cinq à la fin¹³. Le P. Mothon a recueilli cette inscription et Van

⁹ F. Van Ortroï, *Vie inédite du B. Dalmace Moner O.P.*, *Analecta Bollandiana* 31 (1912) 51.

¹⁰ P. Mothon O.P., *Analecta sacri Ord. Praed.* 4 (Romae 1899), col. 23-ss. Les PP. Balme et Paban avaient édité la vie de S. Raymond (MOPH VI¹, Romae 1898, 19-37) d'après le manuscrit de Barcelone, Université 593 (olim Ar. 1.3.4.) ff. 39^{rs}-44^{rs}. — P. Mothon soutient que le ms. des Archives O.P. X.3001 (nunc XIV.23) est l'original de la main de Nicolas Eymeric.

¹¹ Le manuscrit y était conservé parmi les livres provenant de Nicolas Eymeric; origine signalée par une notule en catalan inscrite au verso du second folio de garde (début du ms.). P. Mothon en a donné une version latine dans sa note citée ci dessus n. 10.

¹² Cf. P. Mothon, l.c. p. 24 b; E. Vacas Galindo O.P., *San Raimundo de Penafort fundador de la Orden de la Merced*, Roma 1919, 475.

¹³ Les deux premiers de ces cinq derniers feuillets — comptés 183 et 184 — sont occupés par une longue note en catalan, de 1628, relative à l'histoire du manuscrit; elle a été intégralement publiée par P. Mothon (l.c., p. 24b-26a). — Nous faisons dès maintenant une réserve sur la portée de la notule datée de 1364 en ce

Ortroiy l'a reproduite d'après son déchiffrement. Comme ce texte constituerait une garantie difficilement contestable de l'ancienneté du document qui nous intéresse, nous en donnons une nouvelle transcription d'après le manuscrit.

« Anno domini M ccc lxxiii fra Jacobus ortulanus. prior huius <in presenti> conventus. qui Volumen hoc religare fecit una cum vitis venerabilium patrum frat. Raymundi de peñya forti et fr. Dalmacii Monerij diocesis Gerundensis. a Venerabilj patre fratre Nicholao Aymericj magistro in theologia et inquisitore Regni Aragonum collectis Anno domini M ccc li die x maij »¹⁴.

Le « Vitae fratrum » occupe les ff. 45^{ra}-119^{va} du recueil, et la relation du miracle du Montgenèvre, attribuée par Diago à saint Raymond, s'y lit vers la fin de la iv^e partie (ff. 94^{vb}-95^{rb}); elle est suivie de trois autres additions au texte primitif de Gérard de Frachet relatifs à des faits du XIII^e siècle¹⁵. Ces conjonctures laissent supposer que le récit attribué à saint Raymond est lui-même ancien.

Que celui-ci soit une interpollation ne soulève pas une bien grande difficulté; la lettre liminaire du maître général Humbert de Romans, autorisant la publication de l'ouvrage parmi les frères, invitait à procurer de telles additions¹⁶. Et de fait le « Vitae fratrum » fut souvent

qui concerne l'assemblage réalisé à ce moment(?) Comme le volume sera recouvert de nouveau en 1628, il pourrait se faire que les Dialogues de saint Grégoire, d'autre origine (ff. 1-44), aient été réunis à cette date seulement au recueil primitif. De toute manière l'exemplaire du « Vitae fratrum » étant de même main que les textes concernant saint Thomas et saint Raymond de Pennafort, appartient au recueil primitif.

¹⁴ Les mots <in presenti> sont ajoutés dans la marge, immédiatement avant *conventus* qui est lui-même au début d'une ligne; ils seraient mieux en place soit avant *prior* soit avant *huius*. La leçon est d'ailleurs de déchiffrement incertain et Pie Mothon ne l'a pas retenue. De même Mothon lisait Carilanier le nom du prieur; Ortulanus nous paraît la seule lecture possible. C'est ainsi que le lisait déjà le P. Llobresids au XVIII^e s. (cf. ci-après, texte afférent à la n. 44). La date finale de la notule est bien M ccc li et non M ccc l lu par Mothon (p. 24b).

¹⁵ Si le récit de S. Raymond avait été introduit dans l'édition du « Vitae fratrum » donnée par B. M. Reichert MOPH I (Lovanii 1896), il ferait suite au texte de la page 230. — Des trois autres additions signalées, deux ont été retenues par Reichert (§§ VI et VII pp. 312-314). La troisième met en scène les frères Robaldus de Milan et Lanfranchinus de Gênes, religieux de la première génération dominicaine.

¹⁶ Humbert écrivait: « Illi vero apud quos aliqua similia (à savoir des faveurs surnaturelles édifiantes telles que celles rapportées dans l'ouvrage de Gérard de Frachet) contigerint in posterum, ea nobis vel magistro qui fuerit pro tempore, scribere non omissant, ut ad utilitatem ordinis hec post predictum opus scribantur,

enrichi d'anecdotes édifiantes en rapport avec les lieux singuliers de sa diffusion, à preuve les suppléments recueillis dans l'édition de Reichert. L'insertion dans l'exemplaire du couvent de Girone d'une relation aussi extraordinaire que celle attribuée à Raymond de Pennafort n'a, comme telle, rien d'insolite, pas plus d'ailleurs que le fait de son absence dans les autres témoins n'est anormal¹⁷.

Mais est-ce bien le manuscrit de Girone qui est la source du texte castillan? Diago ne dit pas où était l'exemplaire du « Vitae fratrum » qu'il utilisa. Thomas Malvenda le dira à Barcelone, mais il écrivait en Italie; J. Tamayo Salazar dira également que la relation de Raymond était à Barcelone, il n'y a cependant aucun indice qu'il l'ait vue¹⁸: cette localisation est probablement une interprétation, car il paraît évident que la recension de Diago procède de notre témoin des Archives dominicaines XIV.23; les divergences entre les deux textes ne dépassent pas celles qu'un traducteur peut se permettre pour être fidèle au génie de sa propre langue. Il est vrai, la rétroversion latine pourrait soulever une difficulté; elle a recueilli une leçon originale qui est absente du texte de Diago. Ce dernier n'aurait-il pas utilisé un témoin qui l'ignorait?

Cod. XIV.23: « oculi erant parvi sicut oculi accipitris seu falconis »

Diago: « ojos... que eran pequeños como de Alcon »

Rétroversion: « oculos... qui erant parvi ut falconis seu accipitris ».

Ce complément retrouvé laisserait supposer un recours à l'original latin. Or l'auteur de la rétroversion déclare sans ambiguïté qu'il n'a pu utiliser que le seul texte de Diago. Écoutons-le.

« Le récit du miracle en question, qui fut rédigé par saint Raymond, se lit dans un ancien manuscrit des ' Vies des frères ' d'Humbert conservé à Barcelone. Comme il ne se trouve pas dans l'excellent témoin de ce même ouvrage que j'ai repéré à la bibliothèque du Mont Cassin, et que d'autre part

vel in locis debitis in ipso opere inserantur » (Cod. XIV.23 fol. 45^{rb-vb}; cf. MOPH I, 5).

¹⁷ José Rius Serra, *San Raimundo...Diplomatario*, Barcelona 1954, 4, s'est étonné qu'il ne soit pas fait mention du miracle de Montgenèvre dans le procès de canonisation de S. Raymond. Nous ne voyons pas la raison qui aurait justifié d'en faire état: s'il y a eu un vrai miracle, il n'était pas dû à l'intervention de saint Raymond.

¹⁸ Th. Malvenda, cf. note suivante. — J. Tamayo Salazar, *Martyrologium hispanicum* (cf. n. 1) p. 91.

celui de Barcelone n'est pas à portée de ma main, je retraduis fidèlement en latin la version espagnole non moins fidèle de Diago »¹⁹.

Dans ces conditions, ne faut-il pas penser que Malvenda a spontanément expliqué la leçon unique de sa source, *Alcon*, par le doublet 'falconis seu accipitris' ? La coïncidence — à noter cependant l'intervention — de son texte avec celui du manuscrit XIV.23 ne signifierait rien au regard d'une autre source éventuelle de la version de Diago.

Le témoignage de Tamayo n'est pas plus probant. Si cet auteur dit bien que l'attestation de Raymond est conservée à Barcelone et qu'il la transcrit, son texte dément le sens précis que l'on serait tenté d'accorder à ce propos ; il n'est autre que la rétroversion latine de Malvenda. La seule différence est dans la finale qu'il est le premier à proposer :

« Quo illatis Deo et Virgini Mariae, gratiis, iter prosecuti, undecumque, ut occasio ferebat, Dei misericordias recensentes, miraculum repetabamus »²⁰.

C'est là, selon toute apparence, une addition propre à Tamayo, laquelle sera reprise dans les éditions postérieures. Diago et Bzovius l'ignorent ; Malvenda avait conclu en posant un vigoureux point final à la phrase précédente : « ... quemadmodum est dictum. Hucusque verba S. Raymundi utcumque expressimus ».

Que Malvenda soit ou non l'auteur du texte latin commun, il est incontestable que celui-ci est une rétroversion à partir de la traduction espagnole de Diago. Et parce que les éditions partagent ce texte commun, il n'est pas possible, à partir de celles-là, de conclure à l'existence d'un autre exemplaire latin de la relation. Qu'il en ait existé, c'est possible et même vraisemblable ; qu'ils aient été connus au temps de nos éditions l'est moins.

¹⁹ « In vetusto Codice Humberti de vitis Fratrum, quod Barcinone servatur, intextum praedictum miraculum ipsiusmet S. Raymundi verbis descriptum habetur. Sed quia in manuscripto exemplari Humberti, quod è Bibliotheca Montis Cassini nacti sumus, optimo quidem illo, ac fido eiusmodi miraculum non extat, et Barcinonense non est ad manum : è Diago, qui illud a latino in Hispanicum fideliter translulit, nos rursus ex Hispanico in Latinum pari fidelitate reddemus » : Th. Malvenda, *Annales sacri Ord. Praed.*, Napoli 1627, 402. — Notons au passage que cette déclaration de Malvenda soulève un problème de chronologie assez curieux : la rétroversion dont il se dit l'auteur avait été publiée onze ans plus tôt par A. Bzovius dans la continuation des *Annales Ecclésiastiques de Baronius*, t. XIII (Coloniae Agrippinae 1616), 170-171. Les variantes entre les deux témoins sont insignifiantes. Malvenda avait-il communiqué dès 1616 sa rétroversion à son confrère ?

²⁰ J. Tamayo Salazar, l.c. 92.

Voici quelques traits confirmant la nature de rétroversion du texte latin commun.

Ms. XIV. 23	Diago	Rétroversion
ad preces	por los ruegos	rogatu
xv kalend. septembris	a los diez y ocho de agosto	die xviii augusti
olim	en tiempo passado	praeterito tempore
cum irem ad scholas Bononiam	yendo a estudiar Bononia	vadens Bononiam ad studendum
et tam ego quam ipse essemus hospitati apud Embrudunium sive Brianzonem iuxta pedem montis Genebi	illegamos a Briëson cerca del pie o salda de Monginegre	pervenimus Brigantium ad pedem seu radices Montis Genebrae
intelligentes rumore magnum et insolitum	oyendo la fama que corria	audientes famam quae ferebatur
paucis diebus transactis	pocos días antes	paucis ante diebus
non iret in oblivionem	ne se pusiesse en olvido	nunquam oblivioni traderetur
illud modicum quod restabat	lo poquito que les saltava	parum id quod deerat

Cela suffit. Il est évident que si le texte de Tamayo dépendait d'une autre source que le texte commun, il ignorerait ces leçons de rétroversion.

Le P. De Gaiffier avait identifié un *exemplum* démarqué de la Vierge dans le récit attribué à saint Raymond et il signalait sa parenté avec un des cantiques d'Alphonse le Sage²¹. Cette similitude est de grand intérêt. Loin de diminuer l'autorité de la narration elle lui apporte un appui des plus vraisemblables.

Des relations du roi de Castille avec Raymond de Pennafort sont supposées par l'attitude du souverain lors de la dernière maladie et les

²¹ Voir ci-dessus, p. 118.

obsèques du saint. Ainsi Pierre Marsili, l'historien de Jacques I, roi d'Aragon, rapporte que les deux rois visitèrent plusieurs fois le malade et assistèrent à son service funèbre. L'auteur de la Vie brève de saint Raymond précise que c'était la première fois qu'Alphonse le Sage venait à Barcelone²². Cet honneur rendu au vénérable religieux est une preuve de l'existence de rapports antérieurs. N'est-il pas significatif que vers ce temps Alphonse, dans ce cantique 146, chante le miracle dont la relation est datée de 1271 et est attribuée à saint Raymond? Le souverain n'en a-t-il pas entendu le récit de la bouche même du saint?

En effet, ce cantique ne figure pas encore dans la première collection des 'Cantigas de Santa Maria', laquelle est postérieure à 1257, mais il apparaît dans la seconde, publiée selon toute probabilité avant 1275²³. Une relation entre le récit et le cantique paraît certaine tant leur contenu est proche. Le lieu du miracle est le même de part et d'autre: Dalbeze dit le récit; d'Albeza, 'en terra de Briançon' dit le cantique; les circonstances et traits particuliers sont les mêmes, avec toutefois une précision nouvelle dans le cantique: le garçon mutilé acheva sa route vers le sanctuaire aidé par un pèlerin. Une telle information, omise dans la relation de Raymond, a fort bien pu être recueillie par Alphonse au cours d'un récit oral fait par le saint. De toute manière le rapport chronologique apparent des deux pièces ne paraît pas fortuit; selon toute vraisemblance le roi poète se sera inspiré de la narration de Raymond pour chanter le miracle. L'ordre inverse, un faussaire empruntant au cantique, semble impossible tant le style de la relation latine originale est direct, simple et naturel.

2. LE TÉMOIGNAGE DE GUILLAUME DE SAVOIE, CARDINAL DE SABINE

Dans le recueil des « Miracles de la Vierge » composé par le frère prêcheur Barthélemy de Trente est inclus un récit fort bref du miracle du Montgenèvre. Son intérêt principal lui vient de la qualité du dépo-

²² Pierre Marsili dit ceci: « Sic jam longo quassatus senio coepit (à savoir Raymond) infirmari et a Rege Aragonum ac Rege Castellae saepius visitatus, in die Epiphaniae Domini... praesentibus fratribus et orantibus spiritum reddidit Creatori. Interfuerunt autem eius celebribus exequiis Rex Castellae Ildefonsus et germanus eius Ferrandus... », *Raymundiana*, MOPH VI¹, 13. — (Vita et miracula): « Dominus rex Castelle, qui numquam antea Barchinone fuerat, et aliqui filii ejus et dominus rex Aragonum et similiter ejus filii et episcopi...ejus interferunt exequiis et honoraverunt magnifice sepulturam », *Raymundiana*, *ibid.* 37.

²³ Sur la chronologie relative des différentes collections des Cantiques, voir A.-G. Solalinde, *El códice florentino de las « Cantigas » y su relación con los demas manuscritos*, *Revista de filologia española*, V (1918), pp. 165-178.

sant et de l'ancienneté de son témoignage. Le miracle en question porte le numéro 208 dans l'analyse de l'ouvrage de Barthélemy donnée par son inventeur, le salésien Ivo Paltrinieri ²⁴.

Malgré sa brièveté, le récit ne prête à aucune confusion; il s'agit bien du même fait que dans la relation de saint Raymond.

« Aux confins de la Lombardie, dans un lieu appelé *Albianum*, existe un sanctuaire dédié à la Mère de Dieu. Une femme avait un fils auquel un brigand avait crevé les yeux et amputé les mains. Le garçon était animé d'une foi fervente; sa mère le conduisit audit sanctuaire. A son approche, de nouveaux yeux crurent à l'aveugle. Alors celui-ci abandonnant sa mère, joyeux et chantant, courut à l'église, et là, tandis qu'il priait, ses mains coupées repoussèrent jusqu'à la seconde phalange des doigts. Cet homme, ses mains et ses yeux, le cardinal Guillaume de Sabine, qui m'a rapporté le fait, atteste les avoir vus » ²⁵.

Le déposant, Guillaume de Savoie (ou de Piémont), était un grand personnage. D'abord vice-chancelier de la curie pontificale (1220), puis évêque de Modène (1222-1233), il avait été pénitencier de Grégoire IX, puis légat; il fut créé cardinal-évêque de Sabine par Innocent IV (28 Mai 1244) et mourut à Lyon en 1251; il fut inhumé au couvent des frères prêcheurs de cette ville. — Barthélemy de Trente était à Rome au printemps de 1244; peut-être est-ce à ce moment qu'il recueillit le récit du nouveau cardinal: la collection des miracles de la Vierge date de 1246 ²⁶; le témoignage est donc d'un bon quart de siècle plus ancien que celui de saint Raymond: il ne peut être en sa dépendance.

Que l'on soupçonne ou non la crédulité de Barthélemy importe peu; il suffit qu'il ait enregistré la déposition. Plaçant celle-ci sous l'autorité du prince de l'Eglise encore vivant, il se serait exposé à un démenti s'il n'avait été sincère. D'ailleurs l'extrême sobriété de son récit est un gage de la véracité des narrateurs: l'un a rapporté ce qu'il avait vu, l'autre ce qu'il a entendu.

La localisation du sanctuaire où s'opéra le miracle s'accorde fort bien avec celle proposée par le premier témoignage. Au milieu du XIII^e

²⁴ I. Paltrinieri, *Un'opera finora sconosciuta: Il « liber miraculorum B.M.V. » di Fra Bartolomeo Tridentino*, Salesianum 12 (1950), 372-397. Cette collection de miracles n'est connue que par le seul manuscrit Bologne, Université 1794, XIII^e s., parch., volume acheté à Rome par le P. Trombelli. Le miracle 208 s'y lit au ff. 105^v^b-106^{ra}.

²⁵ Texte latin ci-après p. 133.

²⁶ Cf. AFP 23 (1953) 76, n. 24.

siècle, les confins de la Lombardie étaient dessinés par la crête des Alpes. Cependant le diocèse d'Embrun débordait sur le versant Est; le village de Clavières, au col du Montgenèvre, Oulx et son territoire lui appartenaient. Par conséquent il n'y a aucune difficulté à concilier les deux sources de cette part. La différence dans l'appellation du sanctuaire de la Vierge ne peut surprendre; il est même étonnant que la déformation ne soit pas plus grande. Dans un cas le nom est donné dans la langue du pays — vulgariter —, dans l'autre, il s'agit d'une approximation latine²⁷.

Dans ce récit bref, la notation du fait particulier que la croissance des nouvelles mains n'avait pas été complète, constitue un élément critique intéressant. Guillaume de Savoie avait été frappé par la vue de ces doigts imparfaits, la chose est évidente. La relation de Raymond fait état de la même imperfection mais son auteur ajoute que, lorsqu'il examina le miraculé, régnait l'espoir commun d'une réparation totale. Il y a là un indice valable de l'ordre des constatations: Raymond a vu les mains nouvelles à quelques jours de leur naissance, Guillaume, encore que son origine le plaçait en situation plus favorable pour une rencontre, sans doute notablement plus tard. Si l'un des récits dépendait de l'autre, il faudrait reconnaître à l'auteur du plus récent — celui daté de 1271 —, et dans l'hypothèse d'un faux, une habileté singulière pour avoir conçu cette circonstance de l'espoir commun d'une restauration complète.

3. LE TÉMOIGNAGE DE TELLO, ÉVÊQUE DE PALENCIA

Le troisième témoin appelé à la barre sera lui aussi un dignitaire ecclésiastique, Tello, évêque de Palencia dans la première moitié du XIII^e siècle. Sa déposition nous a été transmise par le « *Vitas sanctorum* » de Roderic de Cerrato, parmi les miracles de la Vierge illustrant la légende de l'Assomption²⁸. L'histoire est ici bien différente de celle

²⁷ La graphie du manuscrit ne présente pas de difficulté d'explicitation. Le P. Paltrinieri (l.c., p. 394) a traduit en italien *Alliano*; la leçon *Albiano* serait plus conforme et au latin *Albianum* et à la toponymie lombarde.

²⁸ Des trois manuscrits actuellement connus de l'ouvrage de Roderic de Cerrato seul celui de la bibliothèque du Chapitre de la Cathédrale de Ségovie (ff. 192^{vb}-193^{rb}) contient le récit du miracle qui nous retient; ce témoin du « *Vitas sanctorum* » contient un texte fixé vers 1275. — Le nom du légendier « *Vitas sanctorum* » lui a été donné par son auteur: « *Et ego humilis Cerratensis gracias ago Deo qui michi licet indigno dedit incipere et perficere librum istum quem vitas sanctorum intulavi, qui incipit et perexplicit vitas sanctorum* » (finale de l'ouvrage).

que nous connaissons par les témoignages précédents; il est cependant hors de doute qu'il s'agit d'un même fait. Lisons le récit de Roderic.

« Un jeune homme était poursuivi par la haine d'un soudard. Il se mit sous la protection d'un autre soldat. Tous deux se lièrent par serment, l'un promettant de ne pas abandonner son protecteur, l'autre jurant de défendre son protégé contre tous. Or un jour il arriva que le garçon fit route par la montagne pour une affaire. Un quidam le vit et s'en alla rapporter au soldat que son protégé l'abandonnait et se rendait chez son adversaire. Furieux, celui-là se mit à sa poursuite, le rejoignit et lui cria: " Que fais-tu? Pourquoi m'abandonnes-tu et fuis chez mon ennemi? " — Le jeune homme répondit: " C'est faux! Dieu et la Vierge en sont témoins ". L'autre le renversa, lui coupa une main, lui arracha les yeux et, les jetant dans la poussière, les écrasa du pied. Cela fait, laissant le mutilé à demi-mort, il se retira. Au cours de la nuit, tandis qu'elle dormait, la mère du garçon entendit une voix: " Femme, hâte-toi! Ton fils est dans la montagne, aveugle et privé de la main ". Cependant, sur le conseil d'un prêtre, elle ne bougea pas. La nuit suivante elle perçut de nouveau la même voix. Au matin elle se mit en route; chercha son fils et le découvrit dans l'état où la voix le lui avait dit. Elle ensevelit la main et prit son enfant. Comme elle pleurait, la bienheureuse Vierge lui apparut et lui dit: " Lève-toi! Va à mon antique sanctuaire d'Abazor: ton fils y sera guéri ". Elle partit à l'aventure, cherchant ce lieu. A un moment son fils le lui indiqua. Surprise, elle le regarda et vit que ses yeux renaissaient petit à petit, pas plus grands que ceux d'un passereau. Débordants de joie ils parvinrent au sanctuaire, et là les yeux nouveaux commencèrent à croître et la main à repousser. Alors la mère récupéra la main ensevelie et la suspendit à la porte du sanctuaire. — Ô merveille! Ici, la main mutilée; là, celle divinement restituée; là encore, des yeux nouveaux! un tel ouvrage ne peut être que de celui-là seul qui est l'auteur des grandes merveilles ²⁹.

Ce miracle, le vénérable Tello a affirmé l'avoir vu lorsque, évêque élu de Palencia, il se rendait à la curie romaine ³⁰.

Autant les premières relations étaient simples et sobres, nous dirions presque 'naturelles', autant celle-ci est déconcertante: le garçon n'est-il pas mutilé par celui qui avait juré de le protéger? Et cependant les traits essentiels de l'histoire demeurent: une mère et son fils, l'itinéraire par la montagne, les yeux arrachés et la mutilation de la main — ici une seulement —, le sanctuaire de la Vierge, la restauration miraculeuse: il est évident qu'il s'agit d'un seul et même fait. Les divergences sont probablement l'effet de la transmission du récit jusqu'à Roderic

²⁹ Réminiscence du Psaume 71, v. 18.

³⁰ Texte latin ci-après pp. 133-134.

de Cerrato par voie orale; ou bien Tello entendait mal le parler des montagnards et il aura reconstitué une version des faits quelque peu fantaisiste. L'important est que nous retrouvions l'événement principal attesté par un troisième témoin manifestement indépendant des précédents. Et, circonstance précieuse, la nouvelle déposition permettra de fixer aux faits rapportés une date confirmant celle qui a été proposée par la relation de saint Raymond: aux environs de 1210. Roderic dit en effet que Tello a eu connaissance du miracle lorsque, 'évêque élu de Palencia, il se rendait à la curie romaine'. La conjoncture est trop déterminée pour tromper; elle suggère que l'élu de l'église de Palencia se rendait à Rome pour obtenir la confirmation de son élection, démarche qui se situe par conséquent à l'origine de sa longue carrière épiscopale. Si le moment précis de ce début est ignoré des historiens, il est cependant possible de le fixer avec une approximation suffisante pour notre propos.

Tello en effet est loin d'être un inconnu. Évêque de Palencia jusqu'à sa mort en 1246³¹, il était déjà à la tête du contingent de croisés de sa ville épiscopale à la bataille de 'Las Navas de Tolosa' le 16 Juillet 1212 — une des plus glorieuses dates de la reconquête chrétienne sur les maures —; entre 1208 et 1214, avec l'appui du roi Alphonse VIII, il dota les écoles de Palencia d'une organisation qui en fit une véritable Université, la première en Espagne.

L'incertitude qui pèse sur la date de son élévation à l'épiscopat vient du fait que d'aucuns le disent successeur immédiat de l'évêque Ardéric décédé en 1208, tandis que d'autres comptent un intermédiaire avant lui, jusqu'en 1212, 'Adam electus'³². Ce second personnage n'est pas exclu mais le terme supposé de sa prélature (1212) est erroné: Tello était déjà évêque élu de Palencia quelque deux ans plus tôt, au milieu de 1210. La preuve en est procurée par un document émané de la chancellerie royale en date du 27 Septembre de cette année là — 'Fe-

³¹ Cette date, communément admise, est également proposée par Roderic de Cerrato dans la chronique fort succincte qu'il ajouta au « *Vitas sanctorum* » (Mss. London, BM., Add. 30057 f. 175^{vb}; Madrid, Université 146 f. 265^{ra}). Le fait mérite d'être souligné car cette mention est une exception, seuls les souverains de Castille du XIII^e siècle sont nommés: nul doute que Roderic tenait Tello pour un grand personnage.

³² Pour 1208, cf. M. Salva-P. Sainz de Baranda, *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España* t. 20, Madrid 1852, 177. Pour 1212, cf. P. B. Gams, *Series episcoporum Ecclesiae Catholicae...*, Ratisbonae 1873, 60; C. Eubel, *Hierarchia Catholica Medii aevi, Monasterii* 1913, 386.

cha la carta quinto kalendas d'Octubris so la Era de Mill, et dozientos, et quarenta, et ocho »³³ —. Tello, évêque élu de Palencia, est plusieurs fois nommé dans le texte³⁴, chaque fois à la suite de Don Rodrigue, archevêque de Tolède, l'un et l'autre comme arbitres d'une cause entre le monastère royal de Sahagun et les moniales de « Las Dueñas de Sant Pedro ». Les signatures à la fin du document sont précises à souhait; celle qui nous intéresse est ainsi rédigée: « Yo D. Tello, por la gracia de Dios Electo de Palencia, aquesta composicion robrola et confirmola, et con mio sello la guarnezco »³⁵.

Ceci étant, il est vraisemblable que le voyage du prélat à la curie romaine noté par Roderic de Cerrato fut postérieur à ce 27 Septembre 1210; il ne peut toutefois avoir eu lieu notablement plus tard, parce que la clause précisant la qualité du voyageur — évêque élu — limite le délai possible; au début de l'été de 1212, au temps de la bataille de 'Las Navas de Tolosa', Tello était déjà confirmé dans sa charge pastorale³⁶. Ce serait par conséquent entre ces deux termes, Septembre 1210 et Juillet 1212, que le témoin aurait constaté le miracle du Montgenèvre. Il était difficile d'espérer un accord aussi étroit avec la déposition de saint Raymond consignée en 1271, « soixante ans ou même davantage après les faits ». Semblable coïncidence, à partir de deux témoignages écrits d'origines radicalement indépendantes, ne peut être attribuée au hasard; elle se fonde manifestement sur la réalité³⁷.

³³ Texte dans R. Escalona, *Historia del Real Monasterio de Sahagun...*, Madrid 1782, Escritura CCXLIII, 591-595. Le document latin original paraît perdu mais il a été intégralement reproduit en version castillane dans une confirmation donnée par Alphonse IX à Séville le 22 décembre 1253 (c'est ce second document qui est édité par Escalona). La version castillane est de 1253.

³⁴ Edition citée pp. 593 a, 594 a (où Tello est désigné par son seul prénom 'Pedro electo de Palencia'), 594 b.

³⁵ Ibid. 594 b. — Ce document nous suffit: en 1210 Tello est déjà — et est encore — évêque élu de Palencia. Il est possible qu'il l'ait été notablement plus tôt, même dès 1208: dans ce cas, les lettres d'Innocent III du 24 Novembre 1209 (Potthast 3850 et 3851) le concerneraient.

³⁶ Gams et Eubel (cf. n. 32) donnent la date de 1212 sans notation. — Les auteurs de la monumentale « Coleccion de documentos inéditos » (cf. n. 32) t. 20 178, estiment que Tello fut confirmé dans les premiers mois de 1212.

³⁷ Il n'y a pas lieu d'épiloguer sur la route suivie par Tello pour se rendre à la curie romaine. Le fait dont il s'est donné pour témoin a eu lieu en montagne; c'est le même que celui rapporté par Raymond et Guillaume de Sabine: par conséquent l'évêque élu de Palencia traversa les Alpes par le voie commune des Alpes Cottiennes, au col du Montgenèvre.

* * *

Nous tenons donc trois dépositions relatives à un même fait portées par des contemporains, personnages de qualité, dignes de foi : c'est là une conjoncture suffisante pour conclure à l'historicité du dit fait, fut-il d'ordre surnaturel. Certes notre rôle n'est pas d'affirmer qu'il y eut un vrai miracle au sanctuaire du Montgenèvre, mais bien qu'il y eut en ce lieu vers 1210 un fait historique qui donna créance à une intervention de la Vierge. Supercherie ? La relation de saint Raymond, dont rien ne nous autorise désormais à nier l'authenticité appuyée qu'elle est par les dépositions du cardinal de Sabine et de l'évêque de Palencia, paraît bien écarter cette possibilité. Raymond était un juriste, attentif aux réalités comme à la précision des termes ; s'il a été convaincu de la véracité des faits qui lui furent rapportés et a cru au miracle, pourquoi refuserions-nous de le croire ?

4. LE SANCTUAIRE DU MIRACLE

Dans les prolégomènes de son édition de l'attestation de saint Raymond, José Ruis Serra³⁸ confesse qu'il n'a pu identifier le lieu du miracle ; les répertoires des sanctuaires de France dédiés à Marie ne proposent aucun nom qui rappellerait Dalbèze et les autres formes approchantes. L'observation est exacte. Aussi bien une telle recherche était d'avance vouée à l'insuccès. Car c'est une erreur de songer à un lieu de pèlerinage connu ; il s'agit davantage d'une de ces simples chapelles, souvent isolées, si nombreuses dans les vallées des Alpes et jusque sur les sommets. La région de Briançon est particulièrement riche de ces modestes sanctuaires, dans lesquels s'exprimait la foi et la piété, la crainte aussi des montagnards : combien de ces chapelles sont consacrées à Marie !

De fait le toponyme Dalbèze s'est transmis jusqu'à nous sous la forme *de la Baisse* (et les Baisses), nom qui désigne encore maintenant une grange et le grand vallon de haute montagne qui descend du Nord — entre le Grand Charvet (2631 m.) à l'Ouest et le Mont Chaberton (3130 m.) à l'Est —, et s'ouvre au col du Montgenèvre. Depuis le traité de Paris ce vallon est entièrement en territoire français ; il cesse à l'entrée de Clavières, premier village italien. Selon la tradition locale, ce dernier village était jadis à quelques centaines de mètres plus au Nord,

³⁸ Edition citée ci-dessus n. 1.

dans le vallon des Baisses, au lieu dit ' La Barre de fer '. Emporté par une avalanche, il aurait été reconstruit dans sa position actuelle moins exposée. Le sanctuaire de Sainte Marie Dalbèze aura lui aussi été emporté par cette avalanche ou quelque autre; il n'en reste plus aucune trace extérieure ³⁹.

³⁹ Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Romagne, curé de Montgenèvre et Névache, la connaissance de la tradition locale concernant l'emplacement de l'ancien village de Clavières. M. l'abbé Romagne fait lui-même des recherches pour tenter de découvrir le lieu précis où s'élevait le petit sanctuaire de Notre Dame.

DOCUMENTS

1. *Relation de Raymond de Pennafort*

Source: Archives générales O.P., cod. XIV. 23, ff. 94^{vb}-95^{rb}.

Magnum miraculum beate Virginis.

Ego frater Raymundus de Penna forti in ordine fratrum predicatorum minimus, ad preces fratrum nostrorum et ad laudem et gloriam gloriosissime virginis Marie matris domini nostri Ihesu Christi, salvatoris et redemptoris nostri. Anno domini m cc lxxi, xv kalendas septembris. Confiteor et reco-

5 gnosco quod olim cum essem in seculo, annis lx elapsis vel amplius, cum irem ad scolas Bononiam cum magistro P. Rubei clerico Barchinone ecclesie — qui postmodum intravit ordinem nostrum et in eo laudabiliter vitam suam finivit —, et tam ego quam ipse essemus hospitati apud Embrudunium sive Brianzonem iuxta pedem Montis genebi, intelligentes rumorem magnum et

10 insolitum super quodam magno miraculo quod tunc noviter fecerat ipsa beata Virgo cum filio suo benedicto in loco quodam eiusdem episcopatus, qui vulgariter nominatur Sancta Maria Dalbéze. Cupientes tanti miraculi intelligere veritatem, ivimus ad domum, satis hospicio nostro vicinam, in qua erat homo qui erat materia tanti gaudii et miraculi antedicti. Quem cum

15 vidissemus, ipso et circumstantibus communiter referentibus et asserentibus, intelleximus quod cum dictus iuvenis, paucis diebus transactis, arriperet iter causa devotionis ad visitandum prefatum locum beate Virginis, et mater sua, formidans periculum propter inimicos fortes et terribiles per quorum loca transire debebat, non posset eum a concepto proposito aliquatenus retinere, propter quod cum lacrimis et flexis genibus ipsum filium, baculum

20 sue sustentacionis, beate Virgini commendaret ut eum sibi vivum et sanum restitueret, dictus iuvenis ivit et incidit in manus predictorum inimicorum suorum. Qui eruerunt ei oculos omnino radicitus cum cenna, prout ex subsequito vestigio apparebat; amputaverunt sibi etiam ambas manus. Et ipse

25 nichilominus sic destitutus perfecit ut potuit peregrinationem suam. Mater autem hec audiens, festinanter cucurrit ut potuit ad locum sanctum et ad filium sic oculis privatum, destitutum et mutilatum. Quem cum sic invenisset ante altare ipsius Virginis procumbentem, tota nocte cum lacrimis et eiulatu magno repeciit filium suum a beata Virgine dicens: « O beata virgo Maria,

30 mater domini nostri Ihesu Christi benedicti, redde michi filium meum vivum et sanum quem commendavi tibi ». Et cum hoc instanter et infatigabiliter postularet, ipse filius meritis gloriose Virginis et virtute filii sui benedicti recuperavit mirabiliter oculos novos et visum; et inceperunt sibi crescere manus et paulatim suscipere incrementum. — Quibus sic per ordinem intellectis et fama publica hec eadem resonante, ego et predictus socius meus

35

vidimus et diligenter perspeximus oculos sibi a beata Virgine restitutos; qui quidem oculi erant parvi sicut oculi accipitris sive falconis, cum quibus tamen perfecte videbat ut prius. Et communiter credebatur quod hoc sic erat de-
 40 super ordinatum ut per inspectionem talium oculorum tantum miraculum non iret in oblivionem, sed quasi recenter omnibus inspicientibus reluceret. Vidimus etiam manus, que a collo brachiorum, ubi erat facta incisio et amputatio, vestigiis incisionis quasi cicatricibus ad maiorem miraculi evidenciam apparentibus, ceperunt crescere et quasi continuum augmentum suscipere, ita quod tunc, quando nos vidimus infra paucos dies a tempore quo erat facta
 45 mutilatio antedicta, creverant sic paulatim usque ad unguis sive extremitatem digitorum. Quas quidem manus licet sic teneras fortes et sanas habebat. Vtrum autem deberet perfici illud modicum quod restabat, nesciebatur tunc: sed quia Deus opus imperfectionis non novit, quod perficeretur firmiter credebatur, nisi forte ad maiorem manifestacionem miraculi sic vellet Deus
 50 manus sic cum illo defectu modico remanere, quemadmodum de oculis superius est expressum.

45 ungues] unges *ms.*

2. *Témoignage de Guillaume, cardinal évêque de Sabine*

Source: Barthélemy de Trente O.P., Liber miraculorum beatae Mariae, Bologne, Bibliothèque de l'Université, cod. 1794, ff. 105^{vb}-106^{ra}.

Ecclesia in finibus Lombardie in loco qui dicitur Albianum in honorem Matris Dei est constructa. Ad hanc vidua filium suum a quodam tyrampno oculis privatum et manibus truncatum sed fidei spiritu ferventem duxit.
 5 Cui dum ecclesie appropinquaret, ceperunt novi oculi oriri orbato, ita ut, ducatu matris relicto, gaudens et laudans, ad ecclesiam curreret. In qua dum oraret manus precise usque ad secundos articulos digitorum excreverunt. Hunc hominem, manus et oculos, venerabilis pater dominus Wilielmus Sabinensis episcopus cardinalis, qui hoc michi retulit, se vidisse testatur.

4 Cui *scrip.*] qui *ms.* 8 sabinensis *ms.*

3. *Témoignage de Tello, évêque de Palencia*

Source: Rodericus de Cerrato, Vitas sanctorum, légende de l'Assomption, ms. Ségovie, Bibliothèque du Chapitre (sans signature) ff. 192^{vb}-193^{ra}.

Juvenis quidam, cuidam militi odiosus, se sub tutela alterius militis mancipavit; qui tandem ad pacis federa revocari juvenis promisit militi ut ab ipso non recederet, et miles iuravit iuveni ut eum ab omnibus defenderet. Quadam igitur die dum iuvenis causa cuiusdam negocii per quendam montem iter

5 ageret, videns eum quidam nunciavit militi quod ille iuvenis eo dimisso ad alium militem properaret. Miles autem furore repletus eum insequens et reperiens, dixit ei: « Quid est quod agis? Cur me relicto ad adversarium meum confugis? » — Qui respondit: « Testor Deum et beatam Virginem quod non est ita ». Miles vero eum in terram proiecit, manum abscidit et oculos eruens
10 in pulverem sub pede contrivit; et eo semivivo relicto recessit.

Nocte vero sequenti matri iuvenis dormienti vox dixit: « Mulier, festina quere filium tuum in monte illo, lumine et manu privatum! ». Que, differens de consilio cuiusdam presbiteri, sequenti nocte eandem vocem audivit. Que mane facto iter arripuit; filium quesivit et sicut audierat sic invenit. Que,
15 manum abscissam sepeliens, filium secum duxit. Cui flenti apparuit beata Virgo dicens: « Surge et quere locum michi antiquitus dedicatum nomine Abezor, et ibi filius tuus recipiet sanitatem pristinam ». Que cum locum illum vagando quereret, dixit filius matri. Mater vero mirans, intuens vultum filii vidit quod oculi renascebant, modici tamquam passeris. Gaudentes igitur
20 veniunt ad predictum locum. Et ceperunt oculi eius paulatim crescere et manus paulatim regenerari. Mater etiam manum sepultam reducens, in foribus ecclesie suspendit. — Mira res! Ecce manus abscissa suspensa; ecce manus divino renata; ecce oculi renati: hoc fecit qui facit mirabilia magna solus!

Hoc miraculum vir venerabilis Tellius palentie electus dum adiret ro-
25 manam curiam se vidisse testatus est.

11 matri *scrip.*] mater *ms.* 12 quere *scrip.*] quare *ms.*

12, 14, et 15 Que *scrip.*] quod *ms.* 16 dedicatum *scrip.*] declinatum *ms.*

4. *Le cantique du roi Alphonse le Sage* (vers 1275)

Source: éd. de la Real Academia Española, vol. 2 Madrid 1889, cantique 146, pp. 217-218.

Comment la Vierge guérit le fils d'une fervente chrétienne au pays de Briançon: cruellement privé des yeux et des mains par ses ennemis alors qu'il faisait un pèlerinage au sanctuaire de Sainte Marie d'Albèze, la Mère de Dieu les lui restitue.

Refrain

Quen comendar'de coraçon
a Santa María o seu,
macar mal prenda, creio eu
que ll'o pode dar sen lijon.

1. Porende uos quero falar
d'un gran miragre que oý
a omees bõos contar,
que iurauan que foi assí,
que Santa María mostrar

foi por hũa, com'aprendi,
dona que soýa morar
en a terra de Briançon.

Quen comendar...

2. Ésta, per com'oy dizer,
un fill'auía que maior
ben sabía ca ssí querer,
ca él era mantêedor
d'ela et ar do seu auer
bõa guard'e alýnnador,
et sabía-a defender
sempre mui ben et con razon.

Quen comendar...

3. Por mui máis que outra ren,
a Rēynna esperital
esta dona quería ben,
et que lle seu fillo de mal
guardasse, de todo seu sen
lle rogaua mui máis que ál,
et comendáua-ll'-o porén
amēud'en ssa oraçon.

Quen comendar...

4. Él outrossí mui gran sabor
de Santa María seruir
auía, et por seu amor
a ssa casa quería yr
d'Albeça, ú enton maior
gente fazia y vjir
a Madre de nostra Sennor
que en Bregonna foss'enton.

Quen comendar...

5. Mais la madre lle defendeu
que non fosse perren alá,
et con él muito contendeu
dizendo: — Máa gent'y á
de teus enemigos sandeus;
ben sei que ren non te guarrá
de mort'. — E él non a creeu,
e foi-ss'e predeu ocajon.

Quen comendar...

6. E v seu camýnno fillou
por ir aa Madre de Deus
alá v el ya, topou
con esses enemigos seus
que o prenderon; et sacou-

ll'un d'esses mui máos encreus
os ollos et despois tallou-
ll'as mãos con uun falchon.

Quen comendar...

7. Fóron-ss'eles et remanyú
aqueel lijado con mui gran
coita, et omees sentiú
que aa eigreia de pran
yán ú él, et lles pediú
mercée que tanto d'afan
fillassen polo que sobiú
nos cēos dia d'Acensson.

Quen comendar...

8. Que a Albeza d'essa uez
o leuassen; — ca (diss'él) sei
que a Santa Uírgen de prez
me guarrá, sol dulta non ei. —
Et un d'esses romeus lo fez;
mas da madre; ¿qué uos direi?
Quando e oyú, mui máis ca pez
tornou negra, nen que caruon.

Quen comendar...

9. E sol detêer-sse non quis;
mais como coitada moller
foi log'alá, seendo fis
que Deus dar-ll'ía como quer
seu fillo sen marauedís
são, que ll'era mui mester;
et por esto, par san Dinís,
a Albeza foi de randon.

Quen comendar...

10. E fez seu dóo como faz
moller coitada; mas con fé
disse: — Sennor a que despraz
do mal, uees quál meu fill'é
que ante tí desfeito iaz:
porend'a Deus teu Fill'ú sé
roga que são et en paz
mi-o dé; tanto ti peç'en don.

Quen comendar...

11. Ora uerey o que farás
ou se d'este meu mal te dol;
ca ben sei que poder end'ás
de o fazer, et mui'té fol
o que non cree que darás
ben aos teus et que ssa prol
non queres: ond'oge sen cras
conprí logo mia petiçon.

Quen comendar...

12. Esto dizendo, como diz
moller bõa et mui fiel,
log' a santa Emperadriz,
Madre de Deus Emanüel,
fez-ll'ollos come de perdiz
pequennos a aquel donzel,
mui fremosos, et de raiz
crecéron-ll'as mãos enton.

Quen comendar...

APPENDICE

LE MANUSCRIT DES ARCHIVES GÉNÉRALICES DOMINICAINES XIV.23.

Première partie: main a

1. ff. 1^{ra}-44^{vb} Les Dialogues de saint Grégoire

rubr. « Incipit liber primus dialogorum ».

inc. « Quadam die nimiis quorundam secularium... » — *expl.* « ... si ante mortem domino hostia ipsi fuerimus ».

Ed. Migne, PL 77 147-429.

Au texte commun des imprimés, le cod. XIV.23 ajoute encore un chapitre (f. 44^{va-vb}): *rubr.* « Due moniales percusse sunt a domino propter peccatum suum ». *Inc.* « Quasdam sorores euoriaci monasterii antiquis hostis agressus est... » — *expl.* « ... ut terror dampnatarum timorem sodalium preberet remanencium. Explicit liber dialogorum. Gratias deo amen ».

Deuxième partie: main b

2. ff. 45^{ra}-119^{va} Vies des Frères par Gérard de Frachet

rubr. « Epistola venerabilis patris fratris humberti Magistri ordinis fratrum predicatorum de libello seu tractatu qui intitulatur Vitas fratrum. Liber de miraculis fratrum ».

inc. epist. « Dilectis in dilectissimo dei filio fratribus predicatoribus vniuersis frater humbertus seruus eorum... » — *expl.* « ... hec post predictum opus scribantur, vel in locis debitis in ipso opere inserantur ».

inc. opus f. 45^{va} « Libellus iste, qui vitas fratrum intitulari potest, compilatus est de diversis narrationibus... Fuit ante institutionem ordinis predicatorum monachus quidam... » — *expl.* « ... multum oblacionum prouentibus augmentata ».

Ed. B. M. Reichert, Vitae fratrum MOPH I, Lovanii 1896. — Encore qu'il ait connu ce témoin de l'ouvrage, l'éditeur ne l'a pas utilisé.

3. ff. 119^{va}-121^{rb} *rubr.* « Cronica magistrorum ordinis predicatorum ».

inc. « Anno domini. m^o.cc^o.iij.^o beatus dominicus nacione yspanus, scientia

dei plenus... » — *expl.* « ... fratrem thomam de letino (*sic*) predicatorem egregium in prioratu habuit successorem ».

Ed. B. M. Reichert, MOPH I 321-338, Recensio prior. Le dernier paragraphe de l'édition p. 338 manque dans le témoin XIV.23. Reichert cite ce codex sous le nom *Barcinonensis*, sigle N.

4. ff. 122^{ra}-125^{ra} Bulle de canonisation de saint Thomas d'Aquin

rubr. « Canonizacio sancti thome de aquino doctoris et confessoris de ordine predicatorum ».

inc. « Iohannes episcopus seruus seruorum dei. Venerabilibus fratribus... Redempcionem misit dominus populo suo... » — *expl.* « ... de iniuncta sibi penitentia misericorditer relaxamus. Datum auinione. xv. kal. augusti. pontificatus nostri anno vii^o. Verbi autem incarnati anno xxiiij ».

Ed. D. Prümmer-H. M. Laurent, Fontes vitae sancti Thomae Aquinatis, Toulouse 1912 ss., 519-530. — Cf. A. Walz, De bulla canonizationis sancti Thomae Aquinatis, *Analecta sacr. Ord. Praed.* 31 (1923) 173-192.

5. ff. 125^{ra}-159^{va} Vie et miracles de saint Thomas d'Aquin

a) ff. 125^{ra}-143^{vb} Vie par Bernard Gui, précédée de la table des titres ou rubriques (f. 125^{ra}-^{vb})

rubr. (125^{vb}) « Incipit legenda sancti thome de aquino de ordine predicatorum, de ortu vita et obitu ac gestis eius. cuius festiuitas celebratur nonas marcii, qua die transiit ex hoc mundo, compilata per episcopum lodonensem (*sic*). De illustri prosapia sancti thome et ortu ac nomine eius matri pronunciatis ».

inc. « Sanctus thomas de aquino ordinis predicatorum doctor egregius nobilibus ortus natalibus... » — *expl.* « ... comparata sunt et comperta et addi poterunt etiam alia in futurum ».

b) ff. 143^{vb}-154^{va} Miracles extraits des procès de la première et seconde enquête

Titre général souligné par un trait rouge: « Hec omnia sunt miracula collecta per ordinem ex processu prime inquisitionis facte de vita conuersatione et miraculis sancti thome per inquisitores eosdem preter illa que de fragrantia mirifici odoris superius in contextura ystorie sunt conscripta ».

rubr. « De milite sanato a dolore et immobilitate brachii ad tumulum beati thome ».

inc. « Dominus petrus grassus de neapoli miles regis... » — *expl.* « ... liberati a naufragio deum pariter laudauerunt ».

c) ff. 154^{vb}-159^{va} Collection de miracles de Pavie

rubr. « Infra scripta miracula sunt facta in ciuitate papie meritis beati thome de aquino ».

inc. « Magister dominicus de ceruiano nuncius ciuis papie leprosus apparebat in facie... » — *expl.* « ... statim puerum in utero se mouere sicut prius. Testes supra dicti omnes ».

Multa quidem et alia miracula... ut legentes credant et deuocionem maiorem ac confidenciam concipiant ad eundem ».

Ed. *a* et *b* Prümmer-Laurent, *Fontes vitae...*, 168-256. Cependant la recension du cod. XIV. 23 omet le miracle 100 (*Fontes vitae...* 254). La collection *c* est inédite, sauf le dernier paragraphe « Multa quidem... ad eundem », qui achève la collection *b* dans *Fontes vitae* (p. 256).

6. ff. 159^{vb}-160^{rb} Résumé de la Vie de saint Thomas par Bernard Gui
rubr. « Hec est vita beati thome conclusionaliter breuiata ».

inc. « Sanctus thomas de aquino ordinis predicatorum doctor egregius matri sue per sanctum pronunciatu fuit... » — *expl.* « ... fuit canonizatus... xv kal. augusti anno verbi incarnati M^occc^oxxiii^o. a felice vero transitu eiusdem... anno quinquagesimo decurrente ».

Ed. Prümmer-Laurent, *Fontes vitae...*, 256-258.

7. f. 160^{rb-va} Communication de la sentence de l'évêque de Paris Etienne (de Bourret) rapportant les condamnations portées par ses prédécesseurs contre des articles de saint Thomas

rubr. « Hec est epistola que ad honorem sancti thome et eius doctrine parisius emanauit ».

inc. « Dudum parisius a longius retro annis quidam episcopi parisienses... »
expl. « ... sed eos discussioni scolastice libere relinquendo. Actum fuit hoc parisius in mense febroarij. Anno domini M^occc^oxx^oiii^o ».

Ed. Prümmer-Laurent, *Fontes vitae...*, 258-259. — Cf. H. Denifle-E. Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis II*, Paris 1891, 280-281.

f. 160^{vb} Louange au Christ (5 lignes) « Laus, honor, virtus... per infinita seculorum secula amen ».

8. f. 161^{ra-va} Pierre de Baume, maître général des frères prêcheurs, communique une indulgence concédée par le pape Clément VI en l'honneur de saint Thomas d'Aquin

rubr. « Indulgencia prolata seu concessa ad honorem beati thome a summo pontifice clemente septimo (*lege sexto*) sequens panditur ».

inc. « Nouerint uniuersi quod ego frater petrus <de palma> fratrum ordinis predicatorum Magister licet indignus, vidi et diligenter inspexi. Anno domini M^occc^oxl^oiii^o, vicesima quinta die mensis Maii quasdam litteras apostolicas... quarum tenor talis est: "Clemens episcopus seruus seruorum dei..." — *expl.* « ... per predecessores nostros romanos pontifices hactenus sunt concessa. Datum Auinioni viii^o ydus febroarii pontificatus nostri anno secundo ». In quorum omnium premissorum fidem et testimonium... Datum in podio Aniciensis in nostro generali capitulo. Anno domini M^occc^oxl^oiii^o ».

Ed. BOP II 226. — Cf. MOPH IV 301. — Ligne 1 <de palma> ajouté en interligne par une seconde main.

Suivent deux rubriques, la première relative aux indulgences concédées par la lettre apostolique qui précède; la seconde est une louange à la Trinité divine.

f. 161^{vb}, par trois mains différentes, inscriptions d'indulgences concédées en l'honneur de saint Thomas d'Aquin. L'une d'elles est un original, inscrit de la main de l'évêque qui la concède; en voici la transcription:

« Et nos Michael dei et apostolice sedis gratia Episcopus Niocensis ⁴⁰ Reuerendi in Christo patris et domini domini. b. eadem gratia episcopi Gerundensis Vicarius generalis cupiens ut caritas et deuocio fidelium erga deum et sanctum suum thomam in eius festo et per octo dies ipsum festum sequentes ut prefertur in appostolicis literis omnibus et singulis capellam in honore eius constructam in ecclesia fratrum predicatorum gerundensi xv dies indulgentie misericorditer impertimur teste presenti scripto propria manu nostra confecto in dicto conuentu ubi nunc actualiter residemus. Anno domini m.cccc lviii die vero xv^a marcii sub signo nostro manuali » (suit le *signum manuale*).

La dernière de ces indulgences est inscrite de la main du prieur Jacques Ortulanus; elle précède immédiatement la notule relative à l'assemblage du recueil, daté de 1364:

« xl dies indulgentie ab eodem Reuerendo episcopo. Anno domini M ccc lxiiii fra Jacobus ortulanus. prior huius <in presenti> conuentus. qui Volumen hoc religare fecit una cum vitis venerabilium patrum frat. Raymundi de peñya forti et fr. Dalmacii Monerij diocesis Gerundensis. a Venerabilij patre fratre Nicholao Aymericj magistro in theologia et inquisitore Regni Aragonum collectis Anno domini M ccc li die x maij ».

Ed. de cette notule, sans le début, ni *in presenti* de lecture incertaine et ajouté en marge, par P. Mothon, *Analecta sacr. Ord. Praed. IV* (1899) 24 b; E. Vacas Galindo, *San Raimundo de Penafort fundador de la Orden de la Merced, Roma 1919, 476*; etc.

9. ff. 162^{ra}-172^{vb} Vie abrégée et miracles de Raymond de Pennafort

rubr. « Hic sunt aliqua breuiter collecta de sancta vita et miraculis fratris Raymundi de penna forti ».

a) Vita ff. 162^{ra}-166^{vb}

inc. « Accensam lucernam diuinitus in secreto quondam profunde humilitatis... Ex militari quidem progenie trahens originem... » *expl.* « ... episcopi et prelati alii quam plures eius interfuerunt exequiis et honorauerunt magnifice sepulturam ».

b) Miracula ff. 166^{vb}-172^{vb}

rubr. « De testium receptione ».

⁴⁰ Niocensis: Nio, petite île montagnaise des Cyclades.

inc. « Sit omnibus notum Quod ego iacobus de portu notarius publicus barcinone confiteor... » — *expl.* « ... Commendata vero ab ipsis parentibus fratris Raymundi meritis/

fin du folio 172^{vb}; la suite du texte manque par suite d'une mutilation du manuscrit.

Ed. Vita brevis, sans les miracles, F. Balme-C. Paban, Raymundiana, MOPH VI (Romae 1898), 19-37; Vita et miracula, J. Rius Serra, San Raimundo de Penyafort, Diplomatario, Barcelona 1954, 271-327. — La recension du cod. XIV. 23 cesserait dans cette dernière édition p. 304 ligne 17. — Entre les deux derniers miracles rapportés à la page 303 du Diplomatario, la manuscrit ajoute un récit « De laborante in extremis... sanum statim recepit quasi a mortuis suscitatum » (f. 172^{va-vb}), récit qui se lit une première fois au f. 168^{va} (cf. Diplomatario 291).

Troisième partie: main c

10. ff. 173^{ra}-182^{vb} Vie de Dalmace Moner, par Nicolas Eymeric
rubr. « Incipit prologus in vitam viri dei fratris dalmacii monerij cathalani predicatorum ordinis et dyocesis gerundensis ».

inc. « Plantauerat dominus deus voluptatis a principio paradysum... In ysparniis regno aragonie natione cathalonie villa sancte columbe de farneriis, gerundensis diocesis... » — *expl.* « ... fusa oracione sensit se totaliter liberatum, votum reddens et gratias refferens ut decebat ».

Ed. F. Van Ortroj, Vie inédite du B. Dalmace Moner O.P., Analecta Bollandiana 31 (1912), 54-81.

Fin du manuscrit ancien

11. ff. 183^{ra}-184^{va} Mémoire du P. Baltasar Prat (1628)

Au XVII^e siècle on ajouta au recueil cinq feuillets en papier léger; les deux premiers, marqués au tampon 183-184, comportent un mémoire en catalan dû au P. Baltasar Prat, concernant la provenance du manuscrit et des pièces qu'il contient. Ce mémoire est sans titre.

inc. (f. 183^{ra}) « Lo present llibre ordinariament y de continuo estaua entre los llibres y obres del venerable pare mestre Nicolau Eymerich inquisidor maior... » — *expl.* « ... y se puga mostrar sempre que sia manaster y tot sia a gloria del Seynor y del pare Sant Dalmau ».

Ed. P. Mothon, Analecta sacr. Ord. Praed. IV (1899), 24b-26a, n. 1.

Description matérielle

XIV^e siècle (ff. 1-44 début; 45-161 après 1344; 162-182 après 1350), parchemin épais et jauni, 285 × 200 mm., ff. II (papier) + 182 + V (papier), 2 col., 4 mains principales: a) ff. 1-44, b) ff. 45-172, c) 173-182, d) Baltasar Prat en 1628 ff. 183-184. — Originellement riche décoration dans la

première partie, ff. 1-44: initiales de chacun des quatre livres des Dialogues, personnages peints et auréolés d'or; initiales des chapitres également peintes, figurines, guirlandes à nœuds, couleurs variées (vert, rose, etc.). Cette décoration est ternie et souvent usée. Dans la suite du volume, initiales à la plume rouges et bleues alternées, avec filigranes rouges et violets, signes des paragraphes rouges et bleus. Écritures et ornements espagnols. Nombreuses rubriques, de la main *a* jusqu'au f. 44 inclus, de la main *b* du f. 45 à la fin du volume. Quelques notules marginales et additions. Couverture datant de 1628 mais en mauvais état: plats en carton épais, l'extérieur couvert de basane brune; les fermoirs sont arrachés. — Vacat f. 121^v.

Feuillets en papier: ceux du début sont demeurés sans emploi, sauf une notule sur II^{va} « Lo present llibre ordinaerament (*sic*) estava entre los llibres y obres del venerable pare Mestre fra Nicolau Eymeric Inquisidor major de tota la corona de Arago y estar yser trobat » (main du XVII^e s.). Le P. Mothon a inscrit une traduction latine de cette notule dans la colonne voisine. Feuillet de la fin: ff. 184^{vb} et III-V sans emploi.

Structure: 20 cahiers

- 1 de 12 folios: cahier 20; ses deux derniers folios ont disparu
- 16 de 10 folios: cahiers 1-4, 6-12, 14-18
- 1 de 8 folios: cahier 13; dernier folio enlevé
- 1 de 6 folios: cahier 5; deux derniers folios enlevés
- 1 de 2 folios: cahier 19; deuxième folio enlevé.

Notation sommaire des omissions et additions au « Vitae fratrum »

La recension XIV. 23 omet tous les paragraphes publiés en cursive dans l'édition B. Reichert, MOPH I (1896) que nous citerons R, à l'exception de la lettre de la page 235.

Autres omissions

- Pars I c. 5 §§ 5 et 6 (R 31-32)
- Pars II cc. 7-9 (R 71-74)
 - c. 26 (R 82)
 - c. 33 (R 86)
 - cc. 41-42 (R 96-98)
- Pars III c. 41 § 2 jusqu'à « sic se habere atestantibus » inclus (R 134-135)
 - c. 42 §§ 15-27 (R 143-146)
- Pars IV c. 10 § 6 (R 175-176)
 - c. 11 § 3 de « Hic autem tante... » jusqu'à « ... nec eum poterant invenire » inclus (R 177-178)
 - c 24 § 15 (R 221)
- Pars V c. 8 §§ 8-11 (R 293-295)

Inversions et déplacements

Pars II c. 6 (R 70-71) reporté Pars IV c. 5 après le § 4 (R 162)

Pars III c. 40 après le c. 41 (R 133-134)

Pars IV c. 6 après c. 7 § 1 (R 166)

Pars V c. 1 § 3 trois interversions dans les récits concernant saint Pierre Martyr (R 236-248)

c. 2 § 3 après le § 8 (R 252)

§ 9 après le § 12 (R 255)

§ 14 après le § 16 (R 257)

c. 9 § 16 inséré dans le § 2 après « enutrivit » (R 297)

Appendix §§ 6-7 (R 312-313) sont dans le codex XIV. 23 entre les deux additions de la fin de Pars IV (ff. 95^{va}-96^{ra})

Appendix §§ 8-11 (R 314-319) inclus dans XIV.23 Pars V c. 2 entre les §§ 5 et 6 (ff. 102^{va}-104^{ra})

Additions qui ne figurent pas dans R

Pars IV, entre les cc. 16 et 17 (R 199) le codex ajoute un « Exemplum contra usurarios » (ff. 85^{ra}-86^{rb}): un usurier de Ripoll revenu à résipiscence, après avoir fait un pacte avec les démons pour s'enrichir, est persécuté. Récit fait par un témoin oculaire qui par la suite devint frère prêcheur, Raymond *de Miliaris*.

Pars IV après le dernier § dans R 230, le manuscrit ajoute le « Magnum miraculum beate Virginis » (ff. 94^{vb}-95^{rb})

Pars IV, avant la liste des rubriques de Pars V (R 230), XIV.23 ajoute « De mirabili et iocunda visione beate Marie » (f. 96^{ra-b}): trois personnages principaux entrent dans ce récit, Jourdain de Saxe, fr. Lanfranquius, du couvent O.P. de Gènes, et fr. Robaldus de Albenga du Couvent de Milan, lequel avait été reçu à l'habit par saint Dominique (cf. *Analecta sacr. Ord. Praed.* I, 1893) 397^a, où il est appelé Tibaldus de Albinga; le nom Robaldus est garanti par Gérard de Frachet, ici même R 225-226, et par le *Liber notitiae sanctorum Mediolani* du Pseudo Goffredo Bussero (ed. M. Magistretti e U. Monneret de Villard, Milano 1917 308 C), par les *Chroniques de Galvano Fiamma* (cf. AFP 10 [1940] 320 321 346 348).

LE CODEX XIV.23 ET LA « VIE DE RAYMOND DE PENNAFORT »

Le manuscrit XIV.23 a été plusieurs fois mis en avant comme pièce à conviction de l'origine de l'ancienne Vie de saint Raymond de Pennafort qu'il contient (ff. 162^{ra}-166^{vb}, n. 9 de la description). Il était considéré comme une tradition au couvent dominicain de Girone à la fin du XVI^e siècle, que Nicolas Eymeric était l'auteur de cette Vie. En 1601, François Pegna souleva un doute contre une telle attribution. Depuis ce moment, plusieurs auteurs sont intervenus pour défendre les titres du célèbre inquisiteur d'Aragon en s'appuyant sur notre manuscrit. Il y a lieu de s'arrêter à cette polémique pour en apprécier les arguments; un tel examen autorisera une estimation plus juste de l'autorité relative du témoin.

Auditeur au tribunal de la Rote, Pegna fut l'un des trois experts chargés d'examiner les témoignages et les documents réunis en Catalogne et envoyés à Rome en 1596 pour le procès de canonisation de saint Raymond. La Vie du saint était l'une des pièces principales du « *Processus compulsorialis* »; c'est là que Pegna en prit connaissance. Les avertissements qu'il donna au lecteur en tête de l'édition de cette Vie (Rome 1601) fournissent une base bien documentée touchant la provenance immédiate du *Vita Raymundi* et motivent le doute qu'il conçoit au regard de son attribution à Eymeric.

« Sancti Raymundi vitam ab antiquo scriptore breviter collectam exhibuit nobis simul cum aliis antiquis monumentis ad eiusdem Raymundi res gestas spectantibus, Monasterium Sanctae Catherinae Barcinonen. Ordinis Praedicatorum: nam cum Sanctissimus Dominus Noster Clemens VIII. anno M D LXXXV. libenter se eum virum in Sanctorum Catalogum relaturum significasset, si et vitae sanctimonia, et miracula Sanctitatis non obscura indicia ita suasissent, et Cardinales congregationi sacrorum Rituum praefecti... quibusdam Cathaloniae Episcopis, datis ad illos litteris, iniunxissent, ut quos testes Ordo Praedicatorum produxisset, diligenter interrogarent, et quae inveniri possent probationum instrumenta ad hanc causam pertinentia fideliter conscripta, Romam transmitterent: illi sedulam diligentiam adhibentes, inter caetera Raymundi vitam in Archivo Monasterii Sanctae Catherinae repertam, transmittendam curarunt. Asserebat tabellio, qui conscribendis actis adhibitus cuncta rimatus fuerat. codicem in membranis manuscriptum ligneis tabellis opertum, vitam hanc continentem, ob vetustatem atramenti vix retinuisse colorem, eumque iam anno M CCC LI. ab alia quadam scriptura fuisse transcriptum... — Quis huius libelli fuerit auctor, incertum, quamvis sint qui velint, à Nicolao Eymerico viro docto, et pio ... fuisse conscriptum, eo potissimum argumento ducti, quod in Conventu Gerunden. inter opera Eymerico tributa contineretur, et tabellio, qui superioribus annis eam vitam inde extraxerat, id ipsum indicare videretur; verius tamen esse

putabam, vetustiore aliquem scriptorem eam nobis reliquisse, cum in Archivo Conventus Barcinonensis iam anno M CCC LI. ab alia scriptura vetustiore transcripta assereretur. Nec refragabatur, quod in Conventu Gerunden. inter Eymerici opera, volumine primo reperiretur, quoniam idem tabellio illam una cum altera Fratris Dalmatij Monerij ab Eymerico collectam assebat: unde non licebat inferre, ab illo fuisse conscriptam: quod si compositam etiam propterea affirmare quis voluerit, non repugnabo »⁴¹.

Trois données de cet avertissement au lecteur sont à retenir:

- 1) l'ancienne Vie de saint Raymond transmise par le « Processus compulsorialis » avait été tirée d'un manuscrit des archives du couvent dominicain de Barcelone, lui-même copié en 1351 d'après un modèle antérieur;
- 2) c'est précisément en raison de cette antériorité que Pegna met en doute l'attribution à Eymeric, né selon toute probabilité en 1320 (il décéda en 1399).
- 3) une autre copie de la même Vie de Raymond avait été prise « superioribus annis » — quelques années avant 1596 semble-t-il, plutôt qu'avant 1601 — sur un manuscrit du couvent de Girone contenant en outre la Vie de Dalmace Moner, Vie dont Eymeric est l'auteur.

Le doute posé par Pegna émut un religieux du couvent de Girone, le P. Baltasar Prat. Pour défendre l'attribution contestée, il prit la plume à l'âge de 77 ans et écrivit le mémoire qui a été enregistré plus haut sous le n. 11 des pièces contenues dans le manuscrit XIV.23. Ce mémoire fait plus honneur au culte de son auteur envers les grands religieux de son couvent au temps passé qu'à son sens critique. Son argumentation peut se résumer ainsi: les manuscrits du fonds Nicolas Eymeric du couvent de Girone sont des ouvrages du célèbre inquisiteur, à preuve la présence de la Vie de Dalmace Moner, dont il est incontestablement l'auteur, dans l'un de ces manuscrits; or dans ce même volume se trouve la Vie de Raymond de Pennafort; par conséquent... Et Prat, au mépris des différentes écritures, des diversités de style, des attributions les plus sûres, ne craint pas de pousser jusqu'au bout les implications de son raisonnement: la Vie et les miracles de saint Thomas (cod. XIV.23 nn. 5 et 6) sont également l'œuvre de Nicolas Eymeric.

Tout n'est cependant pas négatif dans ce mémoire. Nous y apprenons qu'au temps où il était question de la canonisation de Raymond, le manuscrit avait été communiqué à Jérôme Gifre, notaire public de Girone, pour en obtenir une transcription authentique de la Vie du saint, transcription qui devait être envoyée à Rome. Le notaire n'était pas pressé; il conserva longtemps le manuscrit, tomba malade et mourut. Sur quoi le couvent récupéra son bien sans autre nouvelle copie⁴². Plus tard le précieux codex fut égaré

⁴¹ F. Penia, Vita S. Raymundi de Peniaforti..., Romae 1601.

⁴² « Mes adverteixse is fa memoria que lo present llibre en lo temps que tractava de la canonisatio del pare sant Ramon fonch comes a Hieronim Gifre notari publich de la present ciutat de Girona perque dell tragues transllat y copia autentica la qual

un temps; retrouvé en mauvais état, il fallut le faire recouvrir à nouveau: il porte encore aujourd'hui, d'ailleurs fort abîmée, sa livrée de 1628⁴³. La nécessité de l'intervention d'un artisan pour réparer le volume pourrait dénoncer une circonstance importante de l'histoire de celui-ci. La description a enregistré une mutilation, précisément à la fin de la section concernant saint Raymond (n. 9 b); il n'est pas exclu que la perte en question se soit produite au temps de la disparition momentanée du volume. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Selon Prat, l'édition de la Vie de Raymond donnée par Pegna procède du manuscrit de Girone ou de sa copie envoyée à Rome. L'affirmation repose sur des comparaisons beaucoup trop générales et superficielles pour être convaincante; les similitudes que Prat découvrait se vérifieraient tout aussi bien du manuscrit de Barcelone — maintenant Université 593 — ou de sa transcription dans le « Processus compulsorialis ».

Un siècle et demi plus tard, en 1769, un autre religieux du même couvent de Girone, Benito Llobresids, fit de justes observations au sujet du mémoire Prat. Quand le P. Vacas Galindo utilisa le manuscrit des Archives générales au début de ce siècle, ces observations étaient jointes au mémoire critiqué; elles ont disparu. Nous n'en savons que ce qu'en dit Vacas⁴⁴. Llobresids notait:

1) que Prat n'avait pas fait état de la notule du prieur de 1364, Jacques Ortulanus (ms. XIV.23 f. 161^{vb})

2) qu'il n'était pas possible d'attribuer tout le contenu du manuscrit au seul Nicolas Eymeric, à preuve les Dialogues de saint Grégoire et la Vie de saint Thomas d'Aquin

3) qu'il y avait de notables différences de style entre la Vie de saint Raymond et celle de Dalmace Moner; différences aussi des écritures, etc.

se auia de enuiar a Roma als qui estava comes investigar les cosas tocants a dita canonisatio y axi se posa per obra pero com dit notari fonc molt debil en malalties y tingues molta probresa y confiança de viure mes temps del que visque deixa de notar dit llibre en la sua notaria y sens comanaro a altri com devia y mori a la casa de lalmoyna del pa de la Ceu de la present ciutat de Girona y lo present conuent tingue prou que fer en cobrar dit present llibre encaraque no restas copia dell en la dita notaria»: ed. P. Mothon, *Analecta sacr. Ord. Praed.* IV (1899) 25-26, n. 1.

⁴³ « Despres resta altra volta perdut dit present llibre per alguns anys y fonch trobat y cobrat per las octavas de la Ascensio del Senyor de 1628 y com restas maltractat y ab las cubertas rampudas fonch forcat encodernarlo de nou y mudar las cubertas de la manera que en lo present any de 1628 y de moltsanys atras se acostuman de encodernar los llibres. I adverteixse que ditas cubertas antes ques perdes eran de fusta cubertas de couro axi com acostumauan antiguamente encodernar los llibres de importancia serits de ma y en pergami y axi era lo present dit llibre»: ed. P. Mothon, l.c. 26.

⁴⁴ E. Vacas Galindo O.P., San Raimundo de Penafort fundador de la Orden de la Merced, Roma 1919 479-480, 483, 485.

Ces observations étaient justes, toutefois leur auteur ne renonçait pas à l'attribution de la Vie de Raymond à Eymeric; il en expliquait les différences stylistiques avec la Vie de Dalmace par le fait des circonstances temporelles — Eymeric était encore fort jeune; son style n'était pas fixé —, et le fait de l'utilisation de documents écrits pour la Vie de Raymond. Pour autant, il ne semble pas que Llobresids ait vu dans le manuscrit de Girone des parties autographes d'Eymeric.

En 1898, les PP. F. Balme et C. Paban procurèrent dans les *Raymundiana* une nouvelle édition de l'ancienne Vie de saint Raymond⁴⁵; ils prirent pour base le manuscrit de Barcelone. Leur texte est introduit par la notule succincte suivante:

« On trouve le texte original de cette courte mais intéressante Vie de saint Raymond de Pennafort dans un manuscrit de la Bibliothèque de l'Université de Barcelone (Ar. 1-3-4) où elle est immédiatement suivie d'une relation de nombreux miracles opérés par le Saint, relation qui n'est que la copie d'une enquête faite en l'année 1279 sur l'ordre de l'évêque Arnald de Gurb, par maître Jacques de Porta, notaire public de Barcelone. Puis, on lit au f. 57: « *Supra dicta sunt transumpta a quadam cedula reperta in communi cascia conventus Barchinone, ubi alie scripture et littere regie conservabantur, XIII Kalendas Aprilis anno Domini M CCC quinquagesimo primo* ». D'où l'on peut induire que la Vie de saint Raymond que nous publions est antérieure à cette date de 1351. Certains auteurs l'attribuent au célèbre Dominicain N. Eymeric, entré dans l'Ordre en l'année 1334, au couvent de Girone. Un exemplaire du *Processus compulsorialis* pour la canonisation de saint Raymond, établi en 1597 (Bibl. nat. Paris, ms. lat. 12627 et 12628), contient une copie de cette vie du Saint. L'auditeur de Rote François Penia l'a ensuite éditée en 1601 d'après le *Processus compulsorialis*. Nous en donnons nous-même ici un texte plus exact d'après le manuscrit original de Barcelone »⁴⁶.

Le rédacteur des *Analecta sacri Ord. Praed.*, à ce moment Pie Mothon, fit reproche aux éditeurs des *Raymundiana* d'avoir ignoré le manuscrit des Archives Généralices, dont le codex de Barcelone ne serait que la copie. A l'appui de cette observation, P. Mothon publia un véritable plaidoyer⁴⁷; il en énonça les fins en prenant pour point de départ la notule de Balme qu'on vient de lire:

« *In ea quidem nota nonnulla minus exacte dicta irrepsere, quae cla-*

⁴⁵ *Raymundiana*, MOPH IV (lege VI) fasc. 1 Romae 1898, 19-37 — Cette édition n'est malheureusement pourvue d'aucune note critique signalant les modifications et amendements proposés et adoptés par les éditeurs contre les leçons du manuscrit.

⁴⁶ MOPH VI, 19 n. 1. — Notons une fois pour toutes que le manuscrit cité sous la signature Ar. 1. 3. 4 est maintenant coté 593. Il a aussi porté les références 20.3.19 et 1.3.21.

⁴⁷ P. Mothon, l.c. (cf. n. 42) 23-26 n. 1.

ros editores, studiosos quidem rerum Ordinis investigatores, necessario fugerunt, ipsius AUTOGRAPHI in Archivo nostro Generali Ordinis Romae accurate servati nescios.

Et *primo* tenebis mss. Barcinonense non esse nisi transumptum ex codice nostro nunc Romano, olim GERUNDENSI AUTOGRAPHO, ut ex infra dicendis patebit.

Secundo Auditor Penia hunc textum edidit non ex Processu compulsoriali, sed ex ipso exemplari Barcinonensi, ut ipse longius narrat.

Tertio AUTOGRAPHUM anno 1350 ab auctore exaratum absque dubio debet attribui nostro Dominicano Fr. NICOLAO EYMERIC.

Quae tria, cum pertineant ad historiam et descriptionem unius ex antiquioribus magisque pretiosis codicibus nostri Archivi Generalis, haud prorsus erit inutile hic plenius evolvi ».

L'argumentation qui vient à l'appui de ces assertions est fort inégale. Mothon cite d'abord intégralement le texte de Pegna que nous avons lu précédemment⁴⁸. Au passage, à propos du manuscrit utilisé pour le Processus compulsorialis, manuscrit que Pegna nous a dit avoir été lui-même copié sur une autre modèle en 1351, Mothon dit que ce modèle était l'autographe de Girone: « ... iam anno M CCC LI ab alia quadam scriptura fuisse transcriptum (*nempe ab autographo Gerundensi, ut verisimilius*) », glose Mothon⁴⁹.

Viennent ensuite deux apports qui font le seul mérite appréciable de la pièce: identification du manuscrit des Archives généralices dominicaines avec celui qui était perdu de Girone — brève histoire de son acheminement jusqu'à Rome —, et publication du témoignage, daté de 1364, du prieur Jacques Ortulanus (nom lu par Mothon Carilanier), selon lequel les Vies de Raymond et de Dalmace Moner furent compilées par Nicolas Eymeric en 1351, le 10 Mai (peut-être achevées à cette date précise).

Au doute soulevé par Pegna au regard de l'attribution de la Vie de Raymond à Nicolas Eymeric, Mothon répond par la publication intégrale du mémoire catalan de Prat. Il accepte celui-ci comme argent comptant, sans marquer aucune réserve sur ses multiples affirmations ineptes; nul doute qu'à ses yeux notre manuscrit XIV.23 renferme l'original autographe d'Eymeric.

Le Bulletin des publications hagiographiques des *Analecta Bollandiana* 19 (1900) pp. 72-73 donna un compte-rendu des *Raymundiana*. Son auteur, F. Van Ortroj, partageait l'opinion de P. Mothon touchant l'origine du texte publié par Pegna; « celui-ci a eu à sa disposition, non seulement une copie versée au procès de canonisation de 1596, mais le modèle lui-même », c'est-à-dire le manuscrit de Barcelone. Par contre Van Ortroj niait que notre manuscrit des Archives généralices « soit l'original sur lequel aurait été trans-

⁴⁸ Ci-dessus p. 143-144.

⁴⁹ P. Mothon, l.c. 24 a, n. 1.

crit le texte du couvent de Sainte Catherine » (p. 73), négation fondée sur la collation des deux témoins et, sans doute, sur sa conviction que le manuscrit en cause était de la fin du XIV^e siècle.

En 1912 le même savant bollandiste publia la Vie de Dalmace Moner⁵⁰. Dans les prolégomènes d'édition, il décrit le manuscrit XIV.23 (olim X. 3001) source du texte publié. Ici encore il le dit tardif, opinion inconciliable avec la présence de la notule de la main du prieur Ortulanus si elle a été inscrite en 1364. Van Ortrooy répète ici la teneur de ladite notule d'après la lecture du P. Mothon, sans remarque sur cette date. Ce témoignage contemporain fait autorité au regard de la Vie de Dalmace, pièce qui intéresse avant tout Van Ortrooy; par contre il ne lui accorde pas la même valeur quant à l'attribution à Nicolas Eymeric de la Vie de Raymond.

Un dernier controversiste devait entrer en lice en 1912, E. Vacas Galindo⁵¹. Comme tous ses confrères dominicains engagés avant lui dans la discussion, il entend confirmer les droits de Nicolas Eymeric par une argumentation décisive. Il pense tenir la clef d'une démonstration solide dans un passage du rapport d'un notaire public de Barcelone, Jacques de Encontra, qui était au service du couvent Sante Catherine pour la transcription des documents qui devaient composer le Processus compulsorialis. C'est d'ailleurs sur ce même rapport que s'appuyait Pegna dans l'avertissement qu'on a cité plus haut. Nous devons lire ce texte.

Après avoir parlé d'autres pièces, le notaire arrive à celle qui nous intéresse:

« Item a quodam alio libro, etiam pervetusto, manuscripto, in membranis mediocris forme, tecto ligneis tabellis, et ex parte coreo albo, ut apparet recenter aptato, ne penitus carie consumeretur, in cuius Prioribus triginta octo foliis describuntur canonizatio et miracula Beati Thome Aquinatis. In posterioribus autem viginti uno, premissa Rubrica huiusmodi: Hic sunt aliqua breviter collecta de sancta vita et miraculis fratris Raymundi de Penyaforti. Dehinc sequitur scriptura ob vetustatem vix retinens atramenti colorem, et in fine, iisdem characteribus, sic habetur: Supradicta fuerunt transumpta a quadam cedula reperta in communi caxia⁵² conventus Barcinone, ubi alie scripture et litere Regie conservabantur, quartodecimo Kalendas Aprilis anno Domini 1351, ibidem in dicto Archivo recondito, a quo etiam extraxi sumpsit et collationavi de verbo ad verbum, prout ibidem

⁵⁰ Analecta Bollandiana 31 (1912), Vie inédite du B. Dalmace Moner O.P., Prolégomènes 49-54, Vie 54-81.

⁵¹ E. Vacas Galindo, l.c. (cf. n. 44) 472-487.

⁵² Nous conservons la leçon *caxia*, garantie par la source éloignée — le manuscrit de Barcelone, Université 593 —; elle a été transmise dans le Processus compulsorialis par les manuscrits, Archives Vaticanes, Congrégation des Rites 222, Paris Bibl. Nat., lat. 12627 et Rome, Vallicelliana H. 64. Les autres témoins du Procès portent *capsa* ou bien *capsia*.

inveni scripta, hec que sequuntur: *Hic sunt aliqua breviter collecta de sancta vita et miraculis fratris Raymundi de Penyafort. Accensam lucernam...* »⁵³.

Dans ce modèle décrit et utilisé en 1596 par le notaire de Barcelone, Vacas Galindo reconnaît sans hésiter le manuscrit des Archives dominicaines; l'étendue du premier — 38 feuillets pour les textes concernant saint Thomas, 21 pour ceux concernant saint Raymond — coïncide suffisamment avec la partie correspondante du second — 39 feuillets et 21 dit Vacas « incluyendo también la vida del B. Dalmacio, como luego diremos »⁵⁴ — pour conclure à un seul et même codex.

L'égalité d'étendue des deux pièces n'est pas aussi étroite qu'on le dit; dans le manuscrit XIV.23 le premier élément compte 40 feuillets (ff. 122^r-161^v), le second en compte 21 mais il en a perdu au moins un entre les feuillets actuels 172 et 173. Cet à-peu-près n'autorise pas une conclusion sûre, et même sans écart, une égalité d'étendue ne constituerait pas une preuve: les six témoins que nous connaissons du Processus compulsorialis donnent tous la Vie et les miracles de saint Raymond sur un même nombre de feuillets et en même place — Vie ff. 29^v-40^v, miracles ff. 40^v-70^r —. Mais il y a des difficultés plus graves que cette approximation; celle-ci pourrait s'expliquer par une légère erreur du notaire.

C'est d'abord, en elle-même, cette équivalence d'étendue des deux objets comparés qui est radicalement fautive: il manque dans le codex XIV.23 le récit des quatre-vingt-dix derniers miracles qui étaient dans le modèle et sont entrés dans la copie prise par le notaire en 1596⁵⁵. En tenant compte du volume moyen de l'écriture dans cette section de notre manuscrit, la partie absente aurait encore occupé de 8 à 9 feuillets. Le calcul de Vacas substitue à ce défaut la Vie de Dalmace Moner qui occupe les dix derniers folios⁵⁶. Or il n'est pas question de cette Vie, et pour cause, dans le texte de Jacques de Encontra, et pas davantage dans tout le Processus compulsorialis.

⁵³ Mss. du Processus compulsorialis, outre ceux nommés à la note précédente: Congrégation des Rites 221 et 223; Vallicelliana E. 1. Dans tous ces témoins le texte cité est au fol. 29^{r-v}. Le ms. Paris, B.N., lat. 12628, contient une autre section du Processus compulsorialis, sans la Vie de Raymond.

⁵⁴ E. Vacas Galindo, l.c. 473.

⁵⁵ Ce sont les 89 miracles des pp. 304-327 de l'édition de Rius Serra, San Raimundo de Penyafort, Diplomatario, Barcelona 1954; De febre, scabie et ulceribus, contracto et debile..., jusqu'à la fin. Le dernier miracle de la collection a été omis par Rius Serra: Miraculum factum in electione magistri Raymundi de Penyaforti; cf. éd. Pegna, Roma 1601 chap. Quando factus est Magister..., en note pp. 72-73.

⁵⁶ Vacas Galindo n'établit nulle part le bien fondé de son opinion sur le fait de cette présence de la Vie de Dalmace dans le modèle utilisé par le notaire de Barcelone. L'unique information sur laquelle il se fonde est donnée par Pegna dans le texte cité ci-dessus p. 143, information qui a trait à une autre copie de la Vie de Raymond: nous le verrons dans un instant.

Sans doute pourrait-on faire observer que le codex ayant été momentanément égaré au début du xvii^e siècle — à la suite de quoi il dut être recouvert à nouveau —, il aurait perdu à ce moment ce qui lui manque maintenant du texte complet, texte qui aurait pu être copié en 1596. L'hypothèse est en effet plausible, mais elle n'appuie en rien les vues de Vacas puisqu'il raisonne à partir de l'état actuel du volume et tient pour acquis que, dès 1351, la Vie de Dalmace appartenait au bloc des vingt-et-un feuillets dans lesquels le notaire de 1596 disait être contenue la Vie et les miracles de Raymond.

Il est une autre confusion de Vacas, difficile à excuser: de la relation du notaire il conclut que le modèle décrit, de 38 et 21 feuillets, existait déjà au couvent de Barcelone en 1351:

« De aqui se sigue, que el 19 de Marzo de 1351 (xiv cal. Aprilis), en el archivo del Convento de Barcelona, existia un libro manuscrito en pergamino que, en las 38 primeras hojas, contenía la canonización y milagros de Sto Tomas; y en las 21 siguientes, algunas cosas relativas a la vida y milagros de S. Raimundo, incluyendo también la vida del B. Dalmacio, como luego diremos »⁵⁷.

Une telle interprétation du rapport en fausse le sens: c'est le modèle utilisé en 1596 qui est décrit et non pas son propre antécédent de 1351. Il n'est même pas possible de conclure en toute sécurité que cet antécédent au second degré était lui aussi conservé en ce temps éloigné au couvent de Barcelone: absolument, la clause « Supradicta fuerunt transumpta... xiv. Kal. Aprilis... 1351 » ne concerne que le seul récit qui la précède immédiatement; par conséquent c'est la « schedula » sur laquelle il était rapporté que l'on conservait dans le coffre aux parchemins précieux du couvent⁵⁸.

Dira-t-on que le texte de Vacas pourrait s'entendre du manuscrit utilisé en 1596, puisque l'on doit admettre qu'il existait en 1351; inscrit avant le récit visé par la notule « Supradicta », son contenu n'est pas postérieur au 19 Mars de cette année-là. Certes, mais ce n'est pas cela que veut dire Vacas, mais bien que le manuscrit conservé en 1351 au couvent de Barcelone était celui qui contenait en outre la Vie de Dalmace Moner:

« ... hemos visto que el notario se refiere a un testimonio del 19 de Marzo de 1351, por el cual sabemos que existia ya en Barcelona la copia de las vidas de Sto Tomas, de S. Raimundo y del B. Dalmacio »⁵⁹.

N'insistons pas; il a été dit plus haut qu'une telle assertion ne pouvait pas correspondre à la réalité: si la Vie de Dalmace avait été présente, le texte

⁵⁷ E. Vacas Galindo, l.c. 473.

⁵⁸ Il s'agit du récit du miracle omis par Ruis Serra (cf. n. 55), récit attribué à Etienne de Salagnac. Le nom de « schedula » convient exactement pour désigner un feuillet isolé, non un ensemble de cinq ou six « quaterni ».

⁵⁹ E. Vacas Galindo, l.c. 485. — Il est clair que Vacas ne distingue pas dans le texte du notaire de 1595 ce qui est de ce dernier et ce qui est propre à la notule de 1351. D'ailleurs ni le notaire ni la notule ne parlent de la Vie de Dalmace.

de la Vie et des miracles de Raymond ne serait pas parvenu dans sa totalité à la copie de 1596, et par elle au Procès de canonisation.

Autre difficulté: pour répondre au doute sur l'attribution de la Vie à Nicolas Eymeric, Vacas exploite la notule d'Ortulanus (chez lui Carilanier, d'après Mothon), très favorable aux titres de l'inquisiteur, notule apparemment inconnue de Pegna et des éditeurs des *Raymundiana*. Mais le témoignage d'Ortulanus soulève une objection sérieuse à l'identification du codex XIV.23 au modèle de 1351 qu'on dit avoir contenu la Vie de Dalmace. Le Prieur du couvent de Girone dit expressément, sous la date de 1364, qu'il a fait relier le volume « *una cum vitis venerabilium patrum frat. Raymundi de penya forti et fr. Dalmacii Monerij* »; par conséquent, avant ce moment la Vie de Raymond n'était pas encore unie aux textes concernant saint Thomas dans le manuscrit: il ne peut donc s'agir de celui-ci dans le rapport du notaire Jacques de Encontra.

Cependant Vacas voyait une confirmation de sa manière de concevoir les faits dans la mention faite par Pegna du manuscrit de Girone, lequel, lui aussi, avait servi de modèle pour une copie au temps où il était question de la canonisation de Raymond; au témoignage du notaire auteur de cette copie, la Vie de Raymond, de même que celle de Dalmace, était l'œuvre de Nicolas Eymeric: « *... tabellio illam una cum altera Fratris Dalmatij Monerij collectam asserebat* »⁶⁰, assertion en dépendance manifeste de la notule du prieur Ortulanus⁶¹. Ici encore une confusion doit être dénoncée. Vacas tient pour certain que la copie à laquelle Pegna fait allusion est celle de 1596, exécutée en vue de son insertion dans le *Processus compulsorialis*. C'est oublier l'insistance avec laquelle Pegna, au début de son avertissement, avait appuyé sur le fait de l'origine du texte du Procès; il avait été tiré d'un manuscrit du couvent Sainte Catherine de Barcelone. Sur ce point l'erreur n'est pas possible; le rapport du notaire Jacques de Encontra est formel⁶².

La copie faite d'après le manuscrit de Girone était antérieure; c'est Pegna qui le dit également; et le nom de l'auteur de cette copie nous a été conservé par le mémoire Prat, Jérôme Gifre, notaire de Girone⁶³. Il n'est toutefois jamais fait allusion à cet exemplaire de la Vie de Raymond dans le *Processus compulsorialis*, encore que nous estimons certain qu'il avait été transmis à Rome — probablement par le postulateur de la canonisation au nom de Philippe II, le dominicain Michel Llot de Ribera; ce sera sans doute par lui que Pegna en eut connaissance et peut-être l'a-t-il utilisé ici et là pour améliorer son édition de la Vie de saint Raymond —. Dans un opuscule dédié au pape

⁶⁰ Cf. ci-dessus, p. 144.

⁶¹ Il suffit de comparer les deux textes pour percevoir leur relation: le prieur disait « *... una cum vitis... Raymundi... et Dalmacii... a Venerabilj... Nicholao Aymericij collectis* »; supra p. 139.

⁶² Texte ci-dessus, p. 148.

⁶³ Cf. ci-dessus p. 144 et n. 42.

régnant, Clément VIII, le *De laudabili vita... Raymundi enarratio*, Michel Llot⁶⁴ se réfère expressément au manuscrit de Girone, à la *Vie de Raymond* et à la collection de miracles qu'il cite sous le nom de Nicolas Eymeric⁶⁵. Et parce que cet ouvrage fut publié à Rome en 1595, sa relation à la source signalée est nécessairement antérieure à l'enquête de Barcelone, qui eut lieu au printemps de 1596.

Il est surprenant que Vacas n'ait pas éprouvé la valeur de ses conclusions par un examen du manuscrit de Barcelone; la méthode avait été appliquée par Van Ortro, qui collationna les deux manuscrits de la *Vie de Raymond*. Vacas ne paraît connaître le premier témoin qu'à travers l'édition de la *Vie dans les Raymundiana*. Une consultation même superficielle lui aurait immédiatement révélé son erreur. Ce manuscrit répond en effet beaucoup mieux que celui de Girone à la description donnée par le notaire de Barcelone en 1596. Ses 38 premiers feuillets (le 38^e pratiquement sans emploi) contiennent les textes concernant saint Thomas; la suite, ff. 39-59^v — à l'exception des pages 58^v-59^r portant la lettre de Romeus de Attencia relative au meurtre de saint Pierre Martyr — contiennent la *Vie* et les miracles de saint Raymond (ff. 57^{rb}-58^{rb}, d'une main plus tardive, le « *De transitu per mare super capam* »; f. 59^v *De interpretatione nominis B. Raimundi*). La collection des miracles s'achève par le récit d'un fait survenu lors de l'élection de Raymond à la charge de Maître Général, qu'il occupa deux ans; ce récit est attesté par la notule:

« Hec verba fidelia sunt et vera. qui presens affuit hec scripsit et dixit frater stephanus de salamaco lemovicensi ».

Après un léger intervalle, et peut-être d'une main différente mais du même temps, suit la notule relevée par le notaire:

« Supradicta fuerunt transumpta a quadam cedula reperta in communi caxia conventus Barchinon. ubi alie scripture et litere regie conservabantur, xiiii^o kalendas aprilis anno domini m^o ccc^o Quinquagesimo primo »⁶⁶.

⁶⁴ M. Llot, *De laudabili vita et de actis hactenus in Curia Romana pro cano-nizatione B. P. F. Raymundi de Peniaforti Ennaratio*, Romae 1595.

⁶⁵ « Cum Reverendus... Frater Nicolaus Aymericus... Anno Millesimo trecen-tesimo sexagesimo viveret, inter alia memoratu dignissima, quae posteritati reliquit scripta, usque in hodiernam diem, in Conventu Praedicatorum Gerundae in Prin-cipatu Cathaloniae servata, fuit Beati Patris Raymundi a Penia forti vita, innumeris fere miraculis condecorata », Llot, op. cit. 94. — A remarquer la date assignée, 1360.

⁶⁶ Cf. E. Miquel Rosell, *Inventario General de Manuscritos de la Biblioteca Universitaria de Barcelona II 501-1000*, Madrid 1953, 130-133. — Au lieu de xiiii Kalendas Aprilis, le Catalogue porte « xiiii^o Kalendas Aprilis »; la leçon du ms. est bien celle que nous donnons. — Cette date, qu'il connaît par le *Processus compul-sorialis*, a fort embarrassé Vacas, qui identifie le modèle de la copie prise en 1351 au manuscrit de Girone: comment ce modèle pouvait-il être dans le coffre aux docu-ments précieux du couvent de Barcelone le xiv des kal. d'Avril 1351 alors qu'Ortu-

La présence ici de cette notule, absente du manuscrit de Girone, suffirait à infirmer la thèse de Vacas Galindo.

A défaut de la consultation du manuscrit de Barcelone, il aurait été possible de confronter les témoins accessibles à Rome, d'une part le manuscrit des Archives dominicaines, d'autre part cinq des témoins du *Processus compulsorialis* et les éditions de la Vie données par Pegna et les *Raymundiana*. Il est vrai qu'à s'en tenir aux opinions émises sur l'édition de 1601 il y aurait eu quelque difficulté à classer son texte. Prat le disait tiré du manuscrit de Girone ou de sa copie envoyée à Rome; les éditeurs des *Raymundiana* voyaient sa source dans le *Processus compulsorialis*; Pie Mothon nie cette origine et le dit reproduire le manuscrit de Barcelone; Van Ortroty concède ces deux dernières sources; Vacas Galindo, sans aucune nuance, le dit pris du témoin contenant la Vie de Dalmace, c'est à dire le manuscrit de Girone (= XIV.23).

L'étude du texte de Pegna, dans l'hypothèse que son auteur a eu en main la copie faite à Girone, ne permet pas de conclure avec sécurité qu'il dépend, sans l'intermédiaire du *Processus compulsorialis*, du manuscrit de Barcelone; ce texte partage des leçons du Procès sans la source de celui-ci. Il possède également des leçons du seul manuscrit de Girone, mais il s'agit le plus souvent d'amendements qui pourraient être le fruit d'heureuses conjectures. Dans l'ignorance où nous sommes de la qualité de la copie qui aurait transmis de telles leçons à Pegna, une estimation décisive ne paraît pas possible ⁶⁷.

Malgré une telle incertitude, la collation des témoins accessibles à Rome aurait permis à Vacas de se méfier de conclusions trop peu fondées. L'unani-

lanus le dit achevé le 10 Mai de cette même année. Et Vacas d'échafauder une explication compliquée et sans vraisemblance pour sauver sa thèse. Il n'y avait là qu'un pseudo-problème puisque la Catalogne suivait le style de l'Incarnation. Le xiv des kal. d'Avril 1351 était le 19 Mars 1352, plus de dix mois après le 10 Mai 1351. Il reste cependant une incertitude: la Catalogne adopta le style de la Nativité précisément en cette année 1351; il pourrait demeurer un doute sur l'adoption ou non du nouveau style dans les deux pièces en cause.

⁶⁷ Il est certain que Pegna a utilisé le texte du Procès; la preuve en est procurée par une faute patente qu'il prend de cette source. Dans son avertissement au lecteur, il a cité exactement la date de 1351 relevée par le notaire sur le manuscrit source du texte de la Vie et des miracles de Raymond (cf. ci-dessus p. 143), date donnée une première fois par ledit notaire avant de commencer la transcription de la Vie. Après le dernier miracle, où se lit cette date dans le ms. 593, les témoins du Procès ne portent plus 1351 mais 1341, erreur fruit d'une distraction du copiste; le manuscrit porte clairement M ccc Quinquagesimo primo. Pegna publia, en note du chapitre de la Vie concernant l'élection de Raymond à la charge de Maître de l'Ordre, le miracle rapporté par Etienne de Salagnac (cf. n. 55), miracle qui précède immédiatement la notule où se lit cette date de 1351: or ici Pegna lit 1341, avec les manuscrits du Procès. Il répète la même erreur p. 128. S'il avait utilisé le ms. de Barcelone sans intermédiaire, et cet intermédiaire est le texte du Procès, il n'aurait pas commis une telle faute.

mité des copies du Procès se rencontrent parfois avec les *Raymundiana* sur des omissions qui blessent le texte; il y avait là un signe pressant d'une même origine. Or le manuscrit XIV.23 ne les commet pas. Et pour sa part, celui-ci en fait qui sont ignorées des autres témoins⁶⁸. Nous avons confronté les blessures du texte du Procès avec le texte du manuscrit de Barcelone; certaines d'entre elles sont partagées en commun, d'autres sont propres au texte du Procès et elles ne rencontrent jamais le texte du manuscrit des Archives dominicaines sans celui de Barcelone.

* * *

Au total, le résultat de ces disputes autour du manuscrit est assez décevant. Le but était de prouver qu'il y avait là l'original, à tout le moins l'archétype de la Vie de saint Raymond, et que l'auteur de celle-ci était Nicolas Eymeric. Il ne reste plus en faveur de ces hypothèses que le témoignage du prieur Ortulanus, le déposant de 1364, qui attribue en effet au même Nicolas et la Vie de Raymond et celle de Dalmace Moner. L'autorité de cette déposition était-elle si sûre qu'il n'y avait pas lieu de la soumettre à l'épreuve? Aucun de ceux qui prirent part à la polémique ne paraît avoir songé à le faire. Or la date portée par la notule est erronée, de 100 ans. A un siècle de distance quel crédit accorder à la déposition d'Ortulanus?

La correction de date qui s'impose est motivée par le texte qui la précède immédiatement dans le manuscrit: cette concession d'indulgences par un auxiliaire de l'évêque .b. de Girone, « Michael... episcopus Niocensis ». Nous ne savons si ceux qui se sont penchés sur le manuscrit ont tenté de lire ce document; et s'ils l'ont fait, l'inscription a pu les induire en erreur sur sa date, elle prête en effet à la lecture M ccc lvii. En réalité Don Michel de Padrolo, dominicain catalan du couvent de Collioure, vivait un siècle plus tard. Il fut élevé à l'épiscopat par le pape Eugène IV le 4 Novembre 1443⁶⁹. Nio, une très petite île montagneuse des Cyclades, avec une population inférieure à 2000 âmes, ne pouvait pratiquement être qu'un titre, et l'évêque Michel

⁶⁸ De fait la collation des deux manuscrits, Barcelone, Université 593 et Archives généralices O.P. XIV.23, révèle deux séries d'omissions, les unes faites par le 593 et les témoins du Procès, les autres par le seul XIV.23. Cependant, pour leur part, les témoins du Procès font en commun d'autres omissions ignorées des deux anciens manuscrits. — L'édition de la Vie et des miracles de Raymond donnée par Ruis Serra (*Diplomatario* 271-285) inclut entre parenthèses droites — chez lui signes de suppléance aux sources défectueuses — des leçons attestées par les mss. 593 et XIV.23 mais omises par les témoins du Procès. Et il arrive en outre que l'éditeur distingue de la même manière telle ou telle leçon présente dans tous les témoins. A défaut d'une édition basée sur les deux anciens manuscrits, la confrontation du texte avec l'un ou l'autre aurait procuré plusieurs améliorations.

⁶⁹ Cf. BOP III, 231; M. Lequien, *Oriens christianus* III, Paris 1740, col. 1135 (*Provincia Patrarum Veterum, Nea sive Nio*); F. Diago, *Historia...* (cf. n. 1), p. 273.

n'a peut-être jamais visité son Eglise. Il devint en effet vicaire général et auxiliaire de l'évêque de Girone, Bernard de Pau († 1457). Un siècle plus tôt, l'évêque du moment, Béranger de Cruilles, avait pour auxiliaire non pas un Michel mais Arnaud Galtelliense. Les registres de l'Archivo Diocesano de Gerona sont formels. Pour notre Michel, ils mentionnent un accord entre lui et l'évêque Bernard en l'année 1456, sur le partage de leurs attributions respectives; sa présence à Girone dans un temps proche de la concession d'indulgences inscrite de sa main dans notre manuscrit est donc certaine ⁷⁰.

Il suit de ces données que la notule du prieur Ortulanus doit être rajeunie d'un siècle, car il ne peut exister aucun doute sur la chronologie respective de l'inscription des deux pièces dans le manuscrit — celle de l'évêque et celle du prieur —. Les textes se suivent dans la même colonne, après un léger intervalle et le second, celui d'Ortulanus, fait dès son début une allusion formelle au précédent: « xl dies indulgentie ab eodem Reuerendo episcopo ». En 1464, le témoignage du prieur au regard de la Vie de Raymond de Penafort n'était plus la déposition d'un témoin direct, elle n'était plus déjà que l'écho d'une tradition locale ⁷¹.

⁷⁰ Ces données sont garanties par les registres conservés à l'Archivo Diocesano de Gerona. — Pour Arnaldus Galtelliense, Libro Notularum n. 21 fol. 93^v, daté de 1349; pour Miguel, Manual n. 196 fol. 57^v, de 1456. — Nous devons des informations précises sur ces deux documents à une communication de Don Tomas Noguer, Archiviste diocésain de Girone, par l'entremise du R. P. José Maria Coll, du couvent dominicain de Girone: nous leur exprimons ici notre vive reconnaissance. — Cf. J. Villanueva, *Viage Literario...* 14, *Viage a Gerona*, Madrid 1850, 16 et 41.

⁷¹ Le manuscrit des Archives dominicaines ne procurant pas le témoignage qu'on voulait lui faire porter en faveur de l'attribution de la Vie de saint Raymond à Nicolas Eymeric, la vraisemblance que l'auteur de cette ancienne Vie ait été Arnaldus Burguet, le postulateur de la cause en 1317, acquiert un surcroît de probabilité. Sur cette présomption d'origine, voir J. M. Coll, *La Cronica de Fr. Pedro Marsili y la « Vita anonymi » de S. Ramon de Penafort, su historicidad*, *Analecta Sacra Tarraconensia* 22 (1949) 21-50.